

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N°. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 363 Vol. XV. — SAMEDI 9 FÉVRIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 40.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Voyage à travers les journaux. — Courrier de Paris. — Les noces de Luigi (1^{re} partie). — De Bruxelles à Anvers. — Revue littéraire. — Les singes et le radon, fable. — Exposition de l'industrie française à Londres. — Bibliographie. — Chronique musicale. — Le musée de Versailles. — Le prophète Miller.
 Chroniques : Destruction des arbres de la liberté. — Expériences de somnambulisme-magnétique au bazar Bonne-Nouvelle. — Bal à l'ambassade ottomane le 1^{er} février 1850; Mademoiselle Vanderersh faisant exécuter à des oiseaux divers tours d'adresse; Bizar des pauvres au Palais-National. — Embarcadere du chemin de fer du Nord à Bruxelles; Maison de Rubens à Steen; Château de Laeken. — Exposition des produits français à Londres. — Aventure de M. Verdreau, par Stop (fin). — Médaille du musée de Versailles. — Portrait de Miller. — Rébus.

Histoire de la semaine.

L'intérêt pittoresque nous est venu cette semaine des actes de M. le préfet de police. Le zèle de ce magistrat, ce zèle qui témoigne d'une énergie que l'esprit ne conduit pas, qui annonce une audace sans prévoyance, une ardeur sans scrupule, M. Carlier vient de le mettre au service d'une entreprise aussi puéride, mais moins innocente que la plantation, au mois de mars et d'avril 1848, des arbres de la liberté. Quand on se rappelle les circonstances dans lesquelles ces bouquets de la révolution furent plantés sur nos places publiques avec accompagnement des bénédictions de l'Eglise, on peut éprouver quelque pitié pour ces farces

populaires; mais sans doute, à ce moment, M. Carlier, qui occupait déjà un poste éminent dans la police du gouvernement provisoire, ne songeait guère, non plus que la population paisible de Paris, à empêcher ces ovations grotesques d'une multitude qui pouvait employer son temps beaucoup plus mal. Depuis, la réflexion a fait des héros; quelques-uns de ces arbres de la liberté ont été sciés la nuit et sont morts de leurs blessures; d'autres sont morts de la mort naturelle faute d'avoir rencontré dans le sol les conditions de la vie. Le plus grand nombre a prospéré; mais ces arbres effeuillés en cette saison ont d'abord été déclarés morts, puis condamnés à mourir sous des prétextes plus ou moins justifiables. Les premières sentences ne paraissent



Destruction des arbres de la liberté.

pas avoir causé grande émotion et cela se conçoit, puisque l'opération improvisée était achevée avant d'être connue, sinon des personnes qui passaient en ce moment sur le théâtre de l'exécution. Si donc M. le préfet de police avait jugé à propos de faire enlever à la fois, en une heure, avec un nombre suffisant de bûcherons, tous les arbres de la liberté condamnés, on aurait pu, le lendemain, trouver la chose parfaitement ridicule, commente-t-on l'émotion publique, ni rassemblement populaire, ni répression violente, ni menace pour le paix de la cité. Au lieu de cela, on juge à propos d'attaquer, dans les derniers jours de la semaine dernière, quelques-uns de ces arbres-fétiches; l'opinion aura le temps de s'exercer sur cette première démonstration; on en cause le dimanche au cabaret, on s'excite le lundi, et c'est alors que M. le préfet de police juge le moment favorable pour faire acte de son autorité. Nous renvoyons aux récits de cette journée ceux qui voudront connaître les faits avec les détails, et les diverses interprétations qui ont eu cours parmi toutes les opinions.

— Nous passons à l'histoire parlementaire, Après une discussion qui a occupé toute la séance de jeudi, l'Assemblée a voté, à une très-grande majorité, la loi relative au traité de commerce et de navigation avec la Belgique. Il est résulté des documents et des chiffres produits dans cette discussion, que le commerce de la France avec la Belgique, déjà considérable, s'est accru dans une très-notable proportion depuis les dernières années.

Au début de la séance, M. Dupin a donné communication à l'Assemblée d'une lettre du ministre de la justice qui demandait la déchéance des représentants récemment condamnés par la haute cour.

— L'Assemblée a employé sa séance de vendredi à discuter une proposition de M. Cordier ayant pour but d'assigner une limite à ce dégrè de propositions émancées de l'initiative parlementaire qui menacent, si elle n'y prend garde, de l'enfouir. Nous n'assurons pas que le remède conseillé par M. Cordier fut précisément le meilleur, mais personne ne peut nier qu'il y ait là en effet un abus à corriger, dans l'intérêt de la dignité de la Chambre. Cette proposition a néanmoins été vivement combattue par M. Valette et par un jeune Montagnard, M. Bancel. Elle a été appuyée et défendue par M. Baze, et rejetée en fin de compte par 342 voix contre 250.

M. Piscatory a demandé à interpeller le gouvernement sur les affaires de Grèce. Les interpellations ont été remises à huit jours.

L'Assemblée a commencé ensuite la deuxième délibération sur le projet de translation du chef-lieu du département de la Loire. Le ministre de l'intérieur a exposé les raisons déterminantes qui militent en faveur du projet. D'autres orateurs ont également défendu le candidat, mais ils n'ont pu conjurer un vote qui a donné 335 voix contre 260 à la cause de Montbrison.

— Le vote du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne liste civile a eu lieu dans la séance de lundi avant les interpellations relatives aux événements de la journée. Ce vote n'a été précédé d'aucune discussion. Ce n'est pas la faute de M. de La Rochejaquelein, qui a cherché par des allusions trop transparentes à réveiller les souvenirs de la mort mystérieuse du prince de Condé, et qui n'a pu réussir qu'à faire éclater une parole sévère dans la bouche de M. Piscatory. — Le séquestre des biens du domaine privé a été prorogé de six mois, dans l'intérêt commun et bien entendu des créanciers et du débiteur. Celui qui grevait, sans motifs appréciables, les biens que M. le duc d'Aniane possède a titre privé a été levé ainsi que celui des biens de M. le prince de Joinville. Le décret du 25 octobre 1848 a été rapporté dans celles de ses dispositions qui sont contraires à la loi de ce jour. Au 1^{er} août 1850, le séquestre cessera également pour les biens du domaine privé du roi Louis-Philippe.

Après ce vote, l'Assemblée a commencé la seconde discussion du projet de loi relatif à la liberté d'enseignement. La discussion a continué mardi et les jours suivants, discussion générale qu'on croyait épuisée par la première délibération et qui a renouvelé, sans les en unir, les thèses développées avec plus d'éclat et de talent, il y a quinze jours.

— Les nouvelles étrangères ont eu, cette semaine, plus d'importance; il semble que l'approche de la saison où doivent se faire les prévisions, se dénouer en Europe les questions de droit international, pousse les parties à engager le jeu. C'est comme premier mouvement sur l'échiquier politique qu'il faut considérer la résolution annoncée par l'Autriche et la Prusse, d'accord, dit-on, avec le Piémont et la France, d'intervenir en Suisse pour obliger la Confédération à repousser de son territoire les réfugiés politiques. — Doit-on donner la même signification à une hostilité imprévue de la flotte anglaise contre le gouvernement de la Grèce sous des prétextes que l'opinion en Angleterre n'a pu prendre au sérieux, que la presse de Londres raille implacablement, et que le ministre lui-même n'ose pas soutenir ?

— Les dernières nouvelles des Etats-Unis apportent l'assurance de voir les discussions élevées à propos du canal de Nicaragua, se terminer d'une manière amicale. Le canal serait sous la protection de tous les peuples, sa neutralité serait déclarée en cas de guerre et les droits seraient égaux pour tous les pavillons.

— Des correspondances d'Haïti annoncent que le 3 janvier un engagement a eu lieu entre les flottes dominicaine et haïtienne. Cette dernière a été battue, et, pour n'être pas immédiatement détruite par l'ennemi, elle s'est volontairement échouée à la côte.

— Nous avons oublié, dans notre dernier numéro, de nommer l'auteur des coupes dessinés qui accompagnent l'article sur les annonces à Londres. Cet habile artiste est M. Georges Thomas dont nous publierons incessamment d'autres dessins sur les curiosités de l'Angleterre.

Prix de 10,000 francs fondé par l'Illustration.

Le délai fixé au 31 janvier 1850 pour la remise des programmes est prorogé à la fin de février, d'après la demande de plusieurs personnes qui nous annoncent le projet de concours, et qui établissent par de bonnes raisons que le plan même de l'ouvrage est une partie considérable du travail, et qui exige plus de temps et de recherches pour être dressé que nous ne l'avions supposé. Nous nous rendons à ces excellentes raisons d'autant plus volontiers que nous visons à obtenir le meilleur livre qu'il soit possible d'écrire sur la France, et que nous regretterions d'avoir laissé échapper, pour l'obtenir plus tôt, les projets qui paraissent les plus sérieux. Nous rappelons à ceux qui en ont besoin que les termes de ce concours sont exprimés dans notre numéro 357 (29 décembre 1849).

Voyage à travers les Journaux.

Un de nos plus remarquables critiques, publiant en 1833 un article resté célèbre, débutait par ces mots : *L'art est à un bon point*. En effet, l'époque était bonne pour tout le monde, écrivains, éditeurs et public surtout, si on la compare à la déplorable période dans laquelle nous agonisons. En littérature, nous comptons Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Auguste Barbier, Alfred de Musset, de Balzac, Sainte-Beuve et tant d'autres; l'étoile de Georges Sand se levait resplendissante à l'horizon, Alphonse Karr venait de se révéler par la publication intitulée : *Sous les tilleuls*, et Théophile Gautier, qui n'avaient point éterné quinze années de feuilleton, préparait laborieusement cette étrange histoire de *Mademoiselle de Maupin*, qui annonçait la venue d'un écrivain. Ce n'était pas la gloire douteuse de Rétif de la Bretonne qu'ambitionnait alors l'auteur d'*Antony*. Janin, Soulié, Gozlan écrivaient, celui-ci les *fatimes*, celui-là les *Deux cadavres*, et autre *Vie morte* et *Barnabe*. La société des gens de lettres, qui compte cinq cents membres, n'existait pas, il est vrai, mais la France pouvait citer quelques écrivains. La jeunesse de cette époque donnait encore signe de vie, elle n'était pas bornée à tous les horizons par l'intérêt et le *poncif*; elle pouvait se tromper, elle se trompait souvent dans ses tentatives, mais elle marchait noblement à la conquête de la toison idéale, la vie circulait dans ses veines, et le sang fouettait ses tempes aux heures de l'enthousiasme. Depuis ce temps, on a tellement répété aux jeunes gens qu'il ne fallait se préoccuper que des affaires sérieuses, on leur a si victorieusement démontré qu'une seule chose en ce monde est préférable à l'argent, c'est l'or, qu'on a tari en eux toute sève généreuse, et tout ce que désintéressé. Aussi, depuis quinze ans le niveau littéraire a-t-il considérablement baissé. Rien de fort, rien de durable ne peut croître sur un terrain aride, évahit désormais par l'ivraie du feuilleton.

L'illustration, ses lecteurs lui rendront cette justice, est peut-être le recueil qui est le plus préoccupé de cette décadence des lettres dans notre pays. Elle n'a cessé de signaler le mal et d'indiquer le remède. Elle a répété à satiété, Dieu merci ! que la littérature finirait par être exclusivement soumise aux plumes inférieures. Ses prévisions ne se sont que trop réalisées. On dirait que de nos jours l'art a choisi pour sanctuaire une antichambre ou une boutique, où le premier venu peut impunément faire parade de baotilés qui ne seraient point tolérées dans le salon d'un modeste. Ce que l'on n'oserait pas dire, on l'écrit. Voilà où nous en sommes. Je fournirai, comme preuves à l'appui, les quelques échantillons tout nouveaux que je vais mettre sous les yeux du lecteur, et qui devraient rester comme de curieux modèles de style au dix-neuvième siècle. A tout seigneur tout honneur : commençons par le *Constitutionnel*.

Ce journal compte au nombre de ses plus illustres collaborateurs M. H. de Saint-Georges, auteur d'un assez grand nombre de ballets, de quelques opéras comiques, et chevalier de la Légion d'honneur, comme tout le monde. M. H. de Saint-Georges a bien voulu écrire spécialement pour le *Constitutionnel* un roman intitulé *l'Espion du grand monde*, que le roman que le journal de M. Véron a annoncé comme devant être une œuvre maîtresse. Sur la foi des réclames industrielles, j'ai eu la fantaisie de lire au moins un feuilleton de cette publication vraiment originale, et voici ce que j'ai trouvé dans ce feuilleton (numéro du 31 janvier).

- « — Que je vous aime, Gaetano, pour ce que vous me dites ! » murmura Aminta.
- « — Et moi, reprit Gaetano, que je suis heureux de votre bonheur ! »
- « — Ainsi tout est convenu ? disait Aminta.
- « — Tout, murmura Gaetano.
- « — Nous sommes bien entendus, et vous ne me cachez rien ? »
- « — Rien.
- « — Votre lettre, continuait la jeune fille, votre lettre m'a rendu folle de joie.
- « — Chère Aminta ! »
- « — Pourquoi que ma mère ne surprenne jamais votre secret ! »
- « — Ne craignez rien, reprend Gaetano; fier-vous à moi-même ; le secret sera bien gardé... et cette nuit... (Oh ! oh !)
- « — Oui... oui... », répondit Aminta ; cette nuit... sans faute. (Oh ! oh !)
- « — Comptez donc sur moi, répondit Gaetano, et un baiser retentit.
- « Ce baiser vint frapper Mauléar au cœur (diable de baiser), et lui fit éprouver une telle souffrance qu'un soupir douloureux s'échappa de son sein.
- « — Quelqu'un nous écoutait, s'écria Gaetano ; fuyez, Aminta, fuyez ! »
- « Légère comme la biche des bois, Aminta s'enfuit hors du taillis et disparut.
- « Infortuné Mauléar ! »

Il m'a fallu regarder la signature à deux fois pour que je fusse convaincu que cela n'était pas quelque vieille page trouvée dans la succession d'un écrivain contemporain de Ducray Dumilès. Je vous fais grâce d'une apparition de fantôme qui suit presque immédiatement la citation ci-dessus, et qui est d'un effet très-pittoresque. Le malheureux Mauléar, dont le cœur a été frappé par le baiser de Gaetano, découvre qu'Aminta n'est pas coupable. Aminta somnambuleuse lui raconte que Gaetano a sauvé son frère à elle, son frère Taddéo. Ravissement de Mauléar qui devient le plus fortuné des mortels. Cependant la jeune fille se réveille, et, se trouvant seule au milieu de la nuit avec Mauléar, elle éprouve quelques scrupules. Je continue la citation telle que :

- « — Que craignez-vous ? lui dit Mauléar, vous êtes sous la protection de moi, de ma loyauté et de mon amour.
- « — Je suis perdue, monsieur, perdue si l'on me surprend ! »
- « ici... Pitié ! pitié, sauvez-moi, laissez-moi fuir, s'écria-t-elle en faisant un pas vers la porte.
- « Mais en ce moment un cri, un cri horrible fut poussé au dehors. Ce cri, tout à la fois vrai rugissement de lion, vrai hurlement de loup, vrai cri de chacal (quel homme que ce crieur !), retentit dans la villa et fut répété par tous les échos des cotéaux de Sorrente.
- « Ce cri partait de la terrasse.
- « Aminta et Mauléar y jetèrent les yeux, et leurs yeux aperçurent un hideux spectacle.
- « La figure de Scorpione, pâle et décomposée par la fureur plus encore que par la maladie, était collée contre les vitres de la fenêtre fermée.

« Aminta, cédant à l'épouvante que lui cause la vue du monstre, sans rien calculer, sans rien redouter que la rage de Scorpione, se jeta dans les bras de Mauléar pour y chercher protection et secours.

- « Ah ! vous avez bien fait, dit Mauléar (exclamation che- valeresque), quel danger pourriez-vous atteindre là ? Puis l'en- trainait vers la porte du corridor.
- « — Venez, venez, dit-il, de ce côté nous pourrions fuir ce misérable et regagner votre appartement.
- « Mais Scorpione, s'apercevant du mouvement de Mauléar, et le voyant se diriger vers la porte, poussa un second cri qui effraya encore que le premier (comment devait-il être), et : enfoncez ses mains dans les vitres qu'il brisa, il chercha de ses doigts ensanglantés à se saisir de l'espagnole et à ouvrir la fenêtre. » (La suite au prochain numéro.)

J'avoue que je n'ai pas été tenté de lire la suite de cette œuvre maîtresse, malgré les rugissements de lion, les hurlements de loup et les cris de chacal de M. Scorpione, qui me paraît être le chenapan de cette histoire ténébreuse. Il m'est donc impossible de vous dire ce que deviennent la pâle Aminta et l'infortuné Mauléar, au sort desquels le lecteur sans doute commençait à ne pas s'intéresser.

Je le demande à M. Véron lui-même, croit-il qu'une chose écrite et pensée de cette façon puisse satisfaire, je ne dirai pas un seul de ses abonnés, mais les moins exigeants des plieuses de son journal ? Ne dirait-on pas du style d'un Céladon sexagénaire qui a passé par la chapelle Sixtine ? Dans quel atelier de coiffure M. de Saint-Georges a-t-il été chercher les noms et les caractères de ses personnages ? Gaetano, Aminta, Mauléar, Scorpione, Taddéo, Marietta, et le reste ? M. de Saint-Georges, qu'il me permette de le lui dire, ne connaît seulement pas les plus vieilles ficelles de la charpente et les trucs les plus élémentaires du style moderne ; qu'il se dépêche d'aller à l'école de M. Paul Féval. *Essai le Lépreux* de M. Gonzalez est un chef-d'œuvre, comparé à *l'Espion du Constitutionnel* et du *grand monde* ! Quel monde que ce grand monde ! Un écrivain de septième ordre ne voudrait pas signer de perilluses banalités. M. de Saint-Georges fera bien de retourner au plus vite à ses montons de l'Académie de danse. Décidément il écrit mieux avec les jambes de la Carotta ou de la Carlotta qu'avec la plume du romancier.

Une réflexion me vient au moment où je relis les citations extraites du roman de M. de Saint-Georges. Comment se fait-il que le même journal, qui admet et qui vante de telles pauvretés, donne accès à des articles de critique aussi éminents que ceux de M. Sainte-Beuve ? Evidemment le *Constitutionnel* se trompe. Si son public aime la littérature de *l'Espion* et des *Mille* et un *Fantômes*, il doit tenir en profond mépris les travaux si remarquables du critique académicien. Le *Constitutionnel* de lundi dernier contenait un article à propos de *l'Histoire de la Révolution d'Angleterre*, ce beau livre de M. Guizot, et cet article est, sans contredit, l'un des plus brillants, des plus savants et des plus ingénieux qui soient sortis de la plume si brillante, si ingénieuse et si savante de l'auteur des *Portraits*. Comment le noble langage de celui-ci peut-il aller de pair et compagnie avec le patois du celui-là ? Comment les gens qui admettent des mariottes comme Taddéo, Mauléar, Scorpione, peuvent-ils comprendre toutes les finesses, toutes les ressources de ce style si élégant et si châtié, toutes les observations délicates, toutes les charmantes saillies de cet esprit, dont la première de toutes les qualités est la plus rare des qualités littéraires, la distinction. Cet Athénien des grands jours d'Athènes lui se trouver, pour ce qui le regarde, bien dépaycé au milieu de ces Sarmates de l'intelligence. M. Sainte-Beuve s'est fourvoyé, sans y penser, dans un mauvais lieu littéraire. *Margaritas ante porcos*, des perles devant des lecteurs de feuilletons. Je fais des vœux pour qu'il retourne au plus tôt dans sa patrie, et qu'il aille parler son beau langage avec ses compatriotes intellectuels.

Le *Courrier français* vient de passer dans les mains d'une administration nouvelle ; ce journal a voulu signaler sa reconnaissance par la publication d'un ouvrage entraînant. Le *Monde moderne* ou les *Dieux et les Diables*, tel est le titre alléchant de ce roman en quatre volumes dont je m'empresse

de signaler le début, comme l'un des ragôts les mieux réussis de la cuisine littéraire contemporaine.

« Un soir du mois d'octobre de l'année mil huit cent quarante-sept, époque sinistre ou la tête de la civilisation française tournoyait dans un nuage, pendant que les multitudes marchaient à grands pas du côté du vertige (quel galimatias!), un bon médecin, un juste, un simple, aussi doux de cœur que ferme de caractère, un de ces êtres calmes et forts qui suivent à la fois le bon pour le commettre et le mal pour le dompter, « ouvrait toute son âme au calme des champs et à la splendeur d'un admirable crépuscule. »

« On! voilà ce qui s'appelle se servir d'un cabestan pour soulever un caillou. Mais poursuivons :
« Il était debout sur le penchant d'une colline, la main appuyée sur un cep de vigna chargé de raisins mûrs. »

« Charmants détails; rien ne manquait à cette pose et à ce paysage, si l'auteur avait pris la peine de nous dire quelle était la couleur des raisins.

« Devant lui s'étendait une vallée immense sillonnée par le Chr., une des ceintures d'argent de la France intérieure. »

« Pourrait-on demander à l'auteur, sans être trop curieux, quelles sont les ceintures d'argent, ou, pour parler plus prosaïquement, les rivières de la France extérieure? »

« A ses pieds jouait dans les herbes un enfant de dix ans à peine, rose comme un linot de printemps et babillard comme une linotte en avril. »

« Ainsi, c'est bien entendu : autant le linot est rose au printemps, autant sa femelle, la linotte, est babillard en avril. Cela se nomme du style descriptif.

« Si vous voulez savoir maintenant comment s'expriment les héros du roman, et quelle opinion ils ont de leur personne, écoutez : »

« Vous me connaissez, fils de pauvres ouvriers morts de misère, je suis entré dans la vie avec l'orgueil d'un empereur romain, le génie austère de vingt diplomates et la pénétration d'un chiffonnier (quelles anti-thèses triomphantes!). En dix ans j'ai appris tout ce que peut savoir un homme, et je me suis trouvé là où vous savez, c'est-à-dire à vingt coudées au-dessus de mon siècle, qui est bien un des plus ignares et des plus pédautes. »

« Pédaute, oui, quand ses écrivains écrivent de telles choses; ignare, oui, quand il se rencontre un public pour les lire.

« Je sais que si je publiais mes ouvrages ils ne seraient lus de personne (à la bonne heure), parce que ce sont des livres de grandeur (des in-folios sans doute) et de raison. J'écris des notices, des préfaces pour des crétiens de libraires qui ne sont pas dignes de broser le plus affreux de mes baillons. »

« Pas si crétiens, dirai-je à l'auteur; car je ne connais pas un seul libraire qui consentit à payer quarante sous pièce les quatre volumes de ce roman, dont le premier feuillet semble un défi porté au bon goût, au style et au sens commun.

« Et cependant l'auteur de cette énormité, M. Arthur Ponroy, est un écrivain qui a donné à son début quelques espérances.

« *Le Vieux Consul*, tragédie en cinq actes née de la réaction ponsardienne, n'était pas une œuvre dramatique sans reproche, mais elle ne manquait pas de qualités. Là il y a et quelques années, de M. Penroy, une nouvelle romaine intitulée *Enia Navia*, et qui valait mieux que tous les romans qu'il a publiés depuis. C'était une étude remarquable par l'observation et spirituellement écrite. Qui le croirait, après les citations qui précèdent, si l'on ne savait que le roman-feuilleton est le vampire de l'esprit, du style et de l'observation? »

« Le *Sicile* ne veut pas non plus rester en arrière; aussi donne-t-il en ce moment à ses lecteurs *la Femme sauvage*. Cette *histoire du cœur* est de M. Elie Berthet, le seul grand homme qui ait produit le roman-feuilleton. Pendant deux ou trois ans M. Berthet a failli détrôner M. Paul de Kock. Il est vrai que, depuis cette époque, M. Berthet a été détrôné lui-même par M. Paul Féval, lequel est fortement menacé, assure-t-on, par M. Paul Duplessis. Tels sont les grands noms contemporains.

« J'attends M. de Lamartine à son premier roman, dont tous les journaux annoncent la prochaine apparition. Il sera curieux de mettre en regard l'auteur de *Genevieve* et l'auteur des *Méditations*.

JUNUS REDIVIVUS.

Courrier de Paris.

Il faut en prendre son parti, le bouff-gras ne sera pas visible cette année. Dans sa sagesse, l'autorité compétente a jugé que ce spectacle lui coûterait trop cher. On n'est pas riche, et le peu d'argent qui nous reste, on le réserve pour d'autres mascarades. Cependant il avait été question d'inaugurer cette intronisation du royal animal par une pièce à grand spectacle, applaudie d'avance par les restaurateurs et leurs amis. Le carnaval déchu reprenait son empire, et le majestueux quadrupède, décoré du nom de Mahomet II, eût été d'abord conduit au Louvre des rois, entouré de mamamouchis porteurs de grands sabres, ainsi que cela se pratiquait au temps de la Restauration. De là, en suivant un itinéraire connu, la glorieuse bête s'en allait, de son pied léger, recevoir l'investiture et la bénédiction à la grand chambre, au palais et à l'Hôtel-de-Ville. C'est un spectacle manqué et une reprise perdue faite d'argent. Le désappointement est vif parmi ceux qui s'apprêtaient à figurer dans la mascarade avec un faux nom, je veux dire sous un faux nez; les porteurs d'aigrettes et de turbans, tous les grands dignitaires de la cérémonie ont dû renoncer à leur friperie d'emprunt; ainsi les Vénus en falbalas, les Dianas en jupes roses et les Amours aux ailes de papier doré qui se sont envolés du même coup.

Reste à savoir si la présence du bouff-gras est indispensable en carnaval. Dans leurs fêtes travesties de la rue du Four et de la place Royale (lisez des Vosges), nos pères se passaient fort bien de ce supplément. Leur imagination n'allait pas au delà des accessoires mythologiques. Il serait temps peut-être de supprimer définitivement cet intermède grotesque et de revenir à la poétique simplicité du carnaval primitif.

Passons à nos nouvelles du jour, qui méritaient d'être illustrées, comme vous allez voir et montrant la page. C'est d'abord la scène ou séance de magnétisme qui s'est donnée vendredi à la salle Bonaparte-Nouvelle en l'honneur des journalistes et des hommes de lettres, pour parler comme la lettre de convocation. J'aime cette hardiesse qui prend le scepticisme corps à corps et le contraint à s'expliquer sur un fait surprenant. Hétons-nous de proclamer tout de suite que M. le docteur Lassaing et son snet, mademoiselle Prudence, ont surpris l'admiration générale et enlevé les suffrages des plus clairvoyants. Sous le rapport du sortilège et de la divination, il n'y a guère que le fameux Cagliostro ou le non moins célèbre Robert Houdin dont les prestiges valent ceux de mademoiselle Prudence et de son habile partenaire. Gaspard Hauser, Jeanne Vermont et leurs autres imitateurs sont effacés par cette virtuose du somnambulisme. Elle est un résumé vivant des plus merveilleux phénomènes de l'art; c'est-à-dire qu'elle possède l'audition sans les secours des oreilles, la vision sans l'aide des yeux, la communication des pensées, la divination et l'oubli, au réveil de cette léthargie lumineuse. Mademoiselle Prudence joue aux cartes avec la prestesse d'un aveugle-né, elle devine votre pensée par l'intermédiaire de son magnétisme, elle déchiffre vos secrets jusque dans votre poche. Vous criez à l'escomoteur, dit tout, c'est un prodige. Le célèbre professeur Orioli se plaisait à raconter pendant son séjour à Paris l'anecdote de la catastrophe de Bolegrie; cette fille étonnante lui couramment deux vers latins que le savant avait écrits sur un papier qu'il portait dans son agenda. La lucidité de mademoiselle Prudence est plus surprenante encore, puisqu'elle accomplit le même tour de force les yeux bandés.

Un de nos amis, écrivain et savant des plus distingués, explique ainsi quelque part l'effet miraculeux du bandeau magnétique. Au mois de décembre 1844, dit-il, je fus invité par M. le docteur Frappart à vérifier par moi-même un cas de somnambulisme sur une jeune personne dont le nom a beaucoup d'éclat dans le monde magnétique. Le fait dont j'allais être le témoin et, ajoutai-on, le témoin convaincu, était accompli chaque soir en présence d'une foule de spectateurs qu'on laissait librement régler ou de modifier l'expérience à leur gré. La jeune fille était déclarée endormie par son magnétiseur, on mit sur ses yeux un appareil composé 1° de bandes de taffetas gommé, couvrant tout le globe de l'œil; 2° une couche de terre glaise, formant une espèce de masque qui couvrait les yeux, le front, le nez et les joues; 3° sur cette couche de terre un bandeau noir noué derrière la tête. L'appareil placé, je l'examina avec attention, et j'avoue qu'il me fut impossible d'y découvrir ni même d'y soupçonner aucun défaut. On apporta des cartes, des livres et des lettres, la somnambule lui couramment, elle joua aux cartes, et agit absolument comme si elle voyait. Même résultat les jours suivants, M. Frappart me demanda si j'étais convaincu. Avant de répondre, je voulus expérimenter l'appareil sur moi-même, et il résulta de l'épreuve que l'appareil n'interceptait nullement le rayon visuel; nos expériences furent publiées, et M. Frappart s'exécuta de bonne grâce.

Mademoiselle Prudence (car c'était elle) pouvait donc voir avec son bandeau, le fait démontrait que rien n'était plus possible, et même plus certain, puisqu'elle lisait parfaitement. Telle est l'objection que les incrédules ne manquent pas de soulever, à quoi les croyants ont déjà répondu qu'une expérience qui date de huit ans ne saurait être concluante, et que depuis cette époque les procédés du magnétisme ont été améliorés. D'ailleurs les exercices de mademoiselle Prudence ont enchanté trop de monde pour qu'il soit possible de contester le véritable succès de plaisir, de surprise et même d'admiration qu'elle a obtenu.

Arrivons à notre seconde nouvelle illustrée, le bal de M. l'ambassadeur de Turquie. C'est un autre prestige incroyable, et comment décrire des éblouissements? Le langage abrégé des points d'admiration est le seul qui puisse exprimer le nôtre. Lambris étincelants, grappes lumineuses, pyramides de fleurs, orchestre enivrant, souper qui l'est devenu, et que de comparaisons on risquerait à propos de la beauté des horis et des souvenirs du harem, si le paradis de Mahomet n'était pas un peu usé. Au milieu de ces charmants échantillons de toutes les grâces européennes, la splendeur beauté de madame la princesse Callimarki se détachait comme un diamant parmi des perles. En songeant au berceau de la princesse (grecque de Corfou), un mytheologue la comparait à Calypso conduisant le cœur de ses nymphes, mais pour un Télémaque combien de Mentors ou de Nestors parmi les spectateurs mâles! Dans ces fêtes musulmanes, les hommes chauves du parlement et de l'armée regardent d'un œil d'envie les jeunes Osmanlis fièrement coiffés du fez. Une autre particularité donne aux soirées de M. Callimarki beaucoup d'attraits aux yeux du beau monde. C'est la seulement qu'on peut voir les lions de la diplomatie étrangère; ailleurs lord Normanby devient presque invisible, et M. de Kisseff l'est toujours. On sait aussi que l'ambassadeur ottoman est le seul de ses collègues qui daigne faire danser notre France officielle dans ses salons.

Des brillants hôtes de M. Callimarki, que oiseaux savants de mademoiselle Vanderwersh la transition est brusquée, nos dessins n'en font jamais d'autres. Les volatiles dressés par cette habile institutrice vont gazouiller dans les bonnes maisons, où leur savoir faire n'est pas moins admiré que les phénomènes du somnambulisme. Le personnel de la troupe emplumée n'est pas considérable, cela se borne à

quatre sujets, mais ce sont tous des premiers rôles. Le pinson attrape les lettres au vol et vous construit un alphabet, le verdier désigne les fleurs par leur nom, le malgache est poète et fait le bouquet à Chloris, le chardonnet peint le portrait. Il va sans dire qu'ils sont tous musiciens-nés. Ce sont des oiseaux admirablement doués d'intelligence. — Ou l'esprit ne va-t-il pas se nichier aujourd'hui? — Leur érudition est ingénieuse et leur fluouence n'enroune personne; ils ont la clef des gaies sciences, et ils auront bientôt celle de tous les cœurs, reste à savoir s'ils ne regretteront pas la clef des châteaux.

Nous voici dans une autre volière, en vertu de notre quadruple dessin, destiné à consacrer le souvenir d'une bonne œuvre. Il s'agit du bazar de charité tenu au Palais-National dans la journée du 30 janvier. « Nous allâmes hier au Palais-Cardinal faire mélanchole, écrit madame de Monthazon, et chacune de nous y échangea sa part de fiancées contre de beaux louis d'or, qui seront pour les pauvres. » — « La reine, écrit à son tour madame de Genlis, vient d'envoyer de Trianon à la duchesse de Chartres une provision de fruits merveilleusement beaux; et, comme nous étions costumés en bergères pour le divertissement du soir, cela m'a donné l'idée de proposer à Son Altesse de les vendre à l'heure du goûter en faveur des indigents. J'ai fait un millier d'écus avec mon panier de pommes. » On voit avec plaisir les dames les plus distinguées de Paris continuer cette tradition charitable du Palais-National; seulement, elles ont agrandi ce cercle de bienfaisance; c'est de l'aumône très-bien entendue et encore mieux organisée. Pour une boutique de friandises, vingt autres offraient aux amateurs des acquisitions plus durables. « Allons, Messieurs, faites-vous servir, je vous demande la préférence; voyez, tout est à vendre! » Bien d'autres paroles tentantes s'échappèrent de ces jolies bouches, aussi les chichonneux que leur bonne étoile avait conduits dans ce bazar ont-ils enlevé la marchandise au poids de l'or; ils en auraient fait autant des marchandes par esprit de charité. La comtesse de L... a vendu cinq cents francs un *porte-cigars*; telle paire de jarettières, payée le double à madame de V., fait le bonheur de son acquéreur. Il va sans dire que toutes ces boutiques étaient fort bien tenues; toutes les marchandes n'étaient pas des duchesses, mais elles méritent de le devenir.

Tenez, s'il fallait distribuer des couronnes et des titres à toutes les dames de Paris que dévore en ce moment l'amour du prochain et qui patronnent *n'importe qui* et *n'importe quoi*, tous les nobiliaires du monde n'y suffiraient pas. Jadis la manne de l'aumône tombait dans le besace du pauvre indistinctement, maintenant on classe les infortunes; le malheur a son numéro d'ordre et sa catégorie; la bienfaisance mondaine se dispute les infirmes. Les noirs, les Grecs et les réfugiés ont eu leur temps, maintenant les philanthropes trouvent d'autres misères à traiter comme des nègres. On connaît nos sympathies, et ici la malveillance pourrait seule se méprendre sur nos véritables sentiments. On ne saurait entourer de trop d'estime et de vénération les témoignages de pitié dont la population riche de la capitale comble les nécessiteux; peu importe les classifications et les préférences, pourvu que l'aumône arrive à sa véritable adresse.

Cette semaine n'aura perdu aucune de ses journées; complexe, s'il est possible, depuis lundi, les trésors de charité prodigués par la voie séduisante du bal, des tombolas et des concerts. Jamais la misère publique n'avait motivé plus de réjouissances. Passons à la bête sur les violents officiels donnés aux indigents des maries et aux orphelins du choléra, pour annoncer la fête qui aura lieu samedi à la salle Favart au bénéfice de l'association des artistes peintres. L'aumône est le plus saint des devoirs en présence des misères du travail et du talent.

Le carême approche, le plaisir vide son grand sac, le bal masqué a déchaîné son monde, chacune de nos nuits offre l'image d'un printemps radieux éclairé au gaz. Paris cependant n'est pas seulement une salle de danse, étouffe son activité n'est pas tombée dans ses jambes. Ne vous représente-t-il pas une Babel incessamment ouverte à la confusion des langues et des styles?

Deux nouvelles sérieuses, entre plusieurs autres qui sont futilles, font trembler la foule des privilégiés sur la chaise curule du cumul et de la siméure. Il s'agit d'enfermer dans les limites d'une seule fonction ceux qui mangent du budget à deux ou trois saucés; il s'agit encore, non de couper et d'abattre les peupliers de la liberté, mais l'arbre des abus, qui, dans notre belle France, a poussé des racines bien plus profondes. On ne saurait croire, si l'Almanach national n'était pas là pour l'attester, combien Paris renferme de ces fonctionnaires de luxe qui vivent, comme le rat de la fable, dans le fromage du budget. Inspecteurs qui n'inspectent rien, conservateurs fantastiques de collections imaginaires, professeurs qui ne professent guère que l'art d'emarger, prenez garde, il se dit que vous préhendez sent menacées; on veut contraindre les sédentaires à l'activité et les voyageurs à la résidence. Parmi les plus intrépides, on cite un savant ou prétendu tel, qui perçoit le traitement de cinq régimes et n'en remplit aucun. C'est une histoire qui nous régénère par son scandale et que d'autres se chargeront de raconter ailleurs.

Le ministre actuel de l'instruction publique, M. de Parieu, que l'on dit animé des meilleures intentions, ne manquera pas d'en faire son profit. Il vient de rendre un véritable service aux lettres en décidant qu'à l'avenir les missions scientifiques ne seraient plus accordées à la faveur, et que l'Institut lui désignerait les candidats à ces fonctions. Pour deux ou trois de ces pègrinations véritablement fructueuses pour l'histoire, combien d'argent gaspillé et d'encouragements prodigués à l'importunité et à l'intrigue!

Le fait-Paris devient endormeur, au lieu de jouer qu'il était naguère. La presse quotidienne ne dénonce plus les maisons de jeu clandestines; elle signale à l'indignation des hon-

nètes gens et à la vengeance des lois ces Machiavels du vol qui, pour déponiller leurs victimes, ont recours à la séduction du petit verre ou de la prise de tabac. Pour peu que votre bourse soit garnie ou que votre montre affiche une valeur ostensible, à la Bourse ou au spectacle, en omnibus ou en chemin de fer, gardez-vous d'accepter l'offre trop empressée de votre voisin; sa tabatière doit vous être suspecte ainsi que son gogou ou son cigare, c'est un endormeur. Voilà l'homme digne de toute votre défiance, bien plus que s'il vous lisait un article du *Constitutionnel* ou quelque fragment d'une tragédie inédite ou non. Non-seulement ces endormeurs ne se contentent pas d'être d'affreux séducteurs, ce sont encore de vils plagiaires; demandez plutôt aux Lazarilles de la cour d'assises. Le garçon de caisse endormi par un officieux qui le débarrasse de sa sacochette, cette femme bien mise et d'une tournure distinguée (nous copions son signalement) qui se laisse griser dans un café par un inconnu, ce commissionnaire en butte aux mêmes maléfices, et qui s'en revient de Pontoise comme on n'en revient jamais, c'est-à-dire sans pouvoir expliquer comment il y est allé; eh bien! ces mauvais tours, qui ne sont peut-être que d'assez bons tours joués à la grande presse par ses fournisseurs, figurent dans une chronique à la main de 1786. Chacun de ces attentats d'hier s'y trouve consigné dans tous ses détails, il n'y a que le dénouement de changé. En 1850, le malfaiteur s'enfuit et court encore; la police de



Expériences de somnambulisme-magnétique au Bazar Bonne-Nouvelle.

l'ancien régime, qui n'y va pas de main morte, prend les vauriens en flagrant délit et les livre au Châtelet, qui les fait rouer vifs.

Comment faire? nous sommes loin d'avoir dit tout ce que nous savons sur cette joyeuse semaine, et pourtant il faut finir... par le théâtre. L'autre soir encore ne se disait-on pas dans plus d'un salon: « Écoutez; on se bat dans Paris; j'ai entendu la fusillade dans la direction du boulevard du Temple. » C'est qu'en effet, tous les soirs, depuis la chandeleur, le Cirque livre une grande bataille qui s'étend jusqu'au lendemain matin. Bonaparte ou les *Premières Pages d'une grande Histoire*, ainsi s'intitule cette épopée en vingt et un chants ou tableaux militaires; autant d'actions rapides, ou le héros parle par la voix de ses canons et agit par la main de son armée. Le voici à Toulon, où il brûle la flotte anglaise; au 13 vendémiaire, où il sauve la Convention. Puis il s'élance au delà des Alpes pour cette campagne de quinze mois et de soixante batailles. C'est en vain que l'armée aguerrie du Cirque précipite ses manœuvres sur cette scène de vingt pieds carrés, les victoires de Bonaparte ont l'aile plus forte. On en passe, et des meilleures, pour arriver à Lodi, où le pont est enlevé sous vos yeux; ainsi du plateau de Rivoli, de la citadelle de Mantoue, et de Pavie dont la conquête est la dernière des premières pages de cette grande histoire. C'est un spectacle plein d'émotion, ou l'on songe bien moins à comprendre qu'à regarder ce qui se passe. Les auteurs (puisque il en est jusqu'à trois



Bal à l'Ambassade Ottomane le 1^{er} février 1850.

qui se sont fait nommer) ont décapé l'histoire de leur mieux ; mais le vrai poète lui, ce sera toujours le public, qui écoute avec des frémissements et des palpitations les coups de tonnerre de son dieu ; le poète, c'est encore le metteur en scène et le décorateur, *poeta minores* ; l'un qui remue ces masses de combattants et règle leurs évolutions comme un babile chef d'état-major ; l'autre qui bâtit des villes à coups de pinceau et assoit les Alpes sur sa toile. Il faut rendre aussi justice aux acteurs, qui se jettent dans cette mêlée enflammée avec toute la furie française et l'énergique aplomb des conquérants de l'Italie. Un débutant, M. Taillade, a produit beaucoup d'illusion dans son rôle de Bonaparte. Ce sont les traits du héros, moins la finesse et l'expression ; ce n'est point son visage, mais c'en est le masque. Tous les costumes, à commencer par le sien, sont d'une exactitude irréprochable.

Mademoiselle de Liron, ou *une Querelle d'Allemand*, cela ne peut s'entendre que d'une querelle d'amoureux, puisque l'explication se passe au Gymnase. M. Olivier aime, il est aimé de la demoiselle, et pourtant il s'en croit dédaigné. En sa qualité de novice, il a recours à son ami Barjane, mousquetaire plus émousfille, qui lui conseille de cesser ses roucoulements plaintifs, et de mener cette passion trop languoureuse tambour battant. Aussitôt l'ingénu change de style, et la demoiselle, fort surprise, retire à moitié sa main qu'elle allait donner tout à fait. Au bout d'un quart d'heure de mauvais sang, tout s'arrange, et le public de sourire. Succès de tradition.

L'*Ami malheureux* du Vaudeville affiche une prétention plus grande ; c'est à la gaieté et à la comédie qu'il vise, et il y parvient quelquefois. L'*ami malheureux* s'entend d'un certain



Ma maîtresse Vandermerch faisant exécuter à des oiseaux dressés par elle divers tours d'aigresse et d'intelligence.

Bussac, mangeur de tous biens, en proie aux huissiers et aux lionsnes de Belgique, si bien que, pour conquérir tous ces périls, le voilà tonifié chez un intime, faible de caractère et peintre de profession, qui se laisse mystifier avec bonheur. On lui prend sa bourse, son lit, sa maîtresse, ses pantoufles et sa fiancée; que voulez-vous ! c'est pour un *Ami malheureux*. Un beau-père qui pose en Jocunde ridicule, un mari battu et content, une jolie grisette fort bonne à voir, sinon à entendre, l'*ami malheureux* qui rit comme un bienheureux, et enfin le public qui se montre accommodant, vous voyez que les auteurs, MM. Royer et Vaez, peuvent se flatter d'avoir obtenu un succès de plus.

Un poète illustre vient de mourir à Copenhague : c'est OEhlenschläger. Un jour ou l'autre, *l'Illustration* lui donnera place dans son musée. Ami de Goethe, de Schelling et de madame de Staël, il n'a manqué à ce grand écrivain, pour jouir d'une réputation européenne, qu'un dialecte plus répandu. Sauf trois ou quatre drames écrits en allemand, les œuvres d'OEhlenschläger sont du plus pur danois. C'est la grandeur et l'originalité de la cosmogonie scandinave qu'il a reproduites dans ses poèmes. Il a fait subir à l'*Edda*, la bible d'Odin, la même transformation que l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie* imprimée à la Bible de Moïse. C'était un génie chrétien par l'élevation et la tendresse, grec et antique par la pureté de l'expression. Notre Institut oubliera pendant un demi-siècle de s'associer OEhlenschläger ; on a fait la même observation au sujet de Schiller, de Goethe, de Walter Scott et de Byron ; aujourd'hui encore, Manzoni, Fenimore Cooper et Southey ne figurent pas parmi les associés étrangers de l'Institut.

PH. B.



Bazar des Pauvres. — Vente faite par des Dames charitables dans les Salons du Palais-National au profit des indigents. — Les marchandes de gâteaux.

Les noces de Luigi.

I.

L'an passé, étant à Lausanne, je me promenaux un soir dans les environs de cette ville, quand sur le point d'y rentrer je fus accosté par un jeune homme de bonne mine et d'une figure intéressante, quoique son air égaré et son accoutrement en désordre ne laissent pas douter que son esprit ne fût un peu dérangé. Il me salua néanmoins de fort bonne grâce, et me demanda d'un ton qui n'avait rien d'offensé, mais dans lequel je crus reconnaître un accent italien assez prononcé, si je n'avais pas vu passer sur mon chemin deux jeunes dames d'une taille et d'une tournure à peu près semblables et se dandinant le bras. Je répondis poliment que je n'avais vu passer personne, comme il était vrai, ayant suivi dans ma promenade la route un peu solitaire qui mène à Vévay. Le jeune homme, entendant cela, poussa un profond soupir, et, sans mot dire un seul mot, il me tourna brusquement le dos et s'éloigna à grands pas. Je trouvai ses façons assez bizarres, et comme je suis un curieux, je n'eus rien de plus pressé en arrivant à mon hôtel que de demander si l'on savait qui était un jeune étranger pauvrement vêtu que j'avais rencontré à l'entrée de la ville, et dont les manières distinguées m'avaient frappé, quoiqu'elles décelaient un grain de folie. L'hôte, oïcieux et bavard de son métier, n'eut pas plutôt deviné de qui je parlais, qu'il me demanda en souriant si ce jeune homme ne m'avait pas fait une question, dont il me rapporta les termes, et qui était en effet exactement la même que celle que j'avais entendue de la bouche de l'étranger un quart d'heure auparavant. Sur mon affirmation, il ajouta qu'on ne connaissait que lui à Lausanne, vu que c'était, dit-il, un peintre italien établi depuis quelques mois dans le canton, où il se faisait remarquer par son talent autant que par ses singularités. J'appris en outre qu'il se nommait Luigi, et que, bien qu'on n'en sût pas davantage sur son nom et le lieu de sa naissance, il paraissait appartenir à quelque famille considérable de l'Italie. C'était d'ailleurs, de l'aveu de tous ceux qui le connaissaient, un jeune homme de bonnes mœurs, doux, modeste, rangé, et d'un commerce agréable tant qu'il ne se trouvait pas dans ses humeurs noires. Il ne passait pas précisément pour fou, quoiqu'il fût sujet à quelques manies qui lui en donnaient souvent l'apparence, entre autres celle de se promener tous les soirs à la main tombante et quelques autres qu'il fit sur la route de Vévay pour y accrocher les passants et leur demander des nouvelles de deux jeunes dames qu'on n'avait jamais vues et qui n'existaient sans doute que dans son imagination. Comme il était d'ordinaire assez mal vêtu, il ne se passait pas de jour que les étrangers ne le pressent pour un mendiant et ne lui offrisent l'aumône. — Cette circonstance servait à expliquer l'espèce de brusquerie avec laquelle il m'avait quitté avant que j'eusse achevé de lui répondre. — A cela près, on ne disait que du bien de sa manière de vivre. Mon hôte m'assura que c'était un grand peintre, car il avait tiré au vil plusieurs estimables citoyens de Lausanne qu'il s'exprimait de me nommer quoique je ne m'en souciais guère. Mais je ne vis pas sans plaisir dans ce dernier renseignement un moyen commode de satisfaire ma curiosité, et je me sentais déjà saisi d'un vif intérêt pour ce pauvre jeune homme dont je connaissais à peine le nom et une habitude étrange, — bien faite à la vérité pour émouvoir un esprit comme le mien, qui voit à tout du mystère. — D'ailleurs le sentiment de pitié dont je n'avais pu me défendre à son abord, joint au désir involontaire d'approfondir le secret de cette manie singulière qui touchait de si près à la folie, ne me laissèrent pas réfléchir sur le choix de ma démarche. — Tous les matins je n'avais qu'à aller à la messe, elle a pour excuse la sympathie que nous consent les maux d'autrui. Quoique indiscret qu'elle soit, elle étouffe les malheureux plus qu'elle ne les offense; car si elle ne témoigne pas toujours du désir de soulager leurs peines, elle montre du moins qu'en est capable d'y compatir. — J'étais, en un mot, attiré vers cet étranger par un de ces mouvements instinctifs qui ont bien plus de puissance sur le cœur humain que les motifs les mieux fondés, car il est dans sa nature de marcher à l'aveugle et sans se rendre compte de rien — au risque de se fourvoyer — où sa bonté un peu inconséquente le pousse.

J'attendis donc le lendemain avec impatience, et m'étant fait indiquer le logement du jeune peintre, je n'y rendis de grand matin. La vieille servante, à laquelle je me présentai en qualité d'étranger, me fit entrer dans une espèce de salle d'attente assez mal en ordre attenante à l'atelier. Comme la porte de communication entre ces deux pièces était ouverte, je reconnus dans la dernière non homme de la veille assis devant un grand cheval. Quant à lui, il ne me vit point entrer, soit qu'il donnât toute son attention à sa tâche maladroite, soit qu'une autre préoccupation l'absorbât en ce moment; car je n'aperçus bientôt avec surprise qu'il ne travaillait point. Il était assis tout pensif devant je ne sais quelle chauche qu'il contemplant tristement. La jeune femme qui le servait ne l'eût pas vu avant de me présenter, qu'il se leva avec précipitation, retourna sa toile d'envers sur le chevalet, et vint au-devant de moi de l'air embarrassé d'un homme qui en dérange dans une de ses plus sacrées occupations. Je ne sais s'il me reconnut ou si son émotion venait de toute autre cause, mais je fus troublé moi-même de la sévérité de son regard quand il leva les yeux sur moi. Il y avait une telle expression de tristesse et de méfiance, que je me sentis assez mal à l'aise en m'annonçant à lui, toutefois par le di-cours d'usage, savoir: qu'ayant entendu parler de ses ouvrages, je désirais avoir un portrait de moi fait de sa main, et que je le priais de m'excuser si je venais interrompre son travail de si bonne heure; mais qu'étant étranger et de passage dans cette ville, j'aurais espéré qu'il ne trouverait pas mauvais que j'eusse hâte de mettre un pareil projet à exécution; sur quoi je lui demandai quelque chose en

ces dont il voudrait bien me fixer l'heure lui-même, afin qu'une occupation si frivole ne lui fit pas perdre le temps qu'il destinait à des œuvres plus sérieuses.

Le jeune peintre m'avait écouté les yeux baissés. Il me répondit froidement, mais avec politesse, qu'il se mettrait volontiers sur-le-champ à ma disposition, me fit entrer dans son atelier dont il ferma la porte, et m'ayant invité à m'asseoir, il se mit en devoir de choisir parmi ses toiles un cadre de dimension convenable pour le portrait. Pendant qu'il faisait cette recherche, j'eus le loisir de l'examiner avec plus d'attention que je n'avais fait la veille. Il était de la première jeunesse, paraissant avoir vingt-cinq ans à peine, et quoique grand et bien proportionné, il conservait encore les formes souples et gracieuses de l'adolescence. Son teint brun et ses cheveux noirs étaient d'ailleurs, avec son accent italien, les seuls indices de son origine méridionale; rien dans le reste de sa personne n'en déclarait l'ardeur et la mobilité. Son visage sérieux mais plein de douceur, la timidité inquiète de ses grands yeux d'un bleu sombre, ne me laissent pas douter que le malheur ou quelque accident funeste n'eût déjà émuoué en lui la vivacité de la jeunesse, et que sa tête ne se fût courbée sous le fardeau précoc de la résignation. Toutefois, je me plus à penser, en voyant sur le front de ce pauvre jeune homme briller un divin reflet de la candeur et de la bonté du premier âge, que son âme était de celles que l'infortune abat sans les dénaturer. Il devait avoir beaucoup souffert sans doute: son pâle visage portait des traces visibles de ces grandes épreuves que l'ordre naturel des accidents et des passions de la vie humaine semble réserver à un âge où l'on a plus de force pour les supporter; et cependant, l'espérance — une espérance folle, risible peut-être, — peut-être aussi cette confiance naïve de la jeunesse dans les promesses d'une réparation dont elle ne cherche pas à arracher à Dieu le secret, — dons précieux qu'on perd vite et auxquels on ne rend justice que quand on ne les possède plus, — tout cela l'avait préservé de succomber à la ruine de ses affections bien mieux que n'eussent pu le faire le courage, le stoïcisme, ces froids vertus de la maturité, qui ne servent souvent qu'à nous faire regretter notre faiblesse. Il y avait, jusque dans la manie bizarre dont j'avais été le témoin la veille, une preuve de cette innocence qui survit au fond des cœurs bien nés aux plus grandes douleurs. Quelle touchante pureté que celle qui s'obstine à ne pas soulever le bandeau qui aveugle notre raison dans les premiers moments du désespoir! Quelle foi absurde, et sublime dans la Providence que celle qui ne veut pas croire au malheur! Y a-t-il rien de plus ridicule et de plus flatteur pour l'intelligence que l'idée qu'on se fait de la réalité à l'âge où l'on aime? L'amour ne dissipe-t-il pas tous les nuages qui séparent nos desirs des limites de l'impossible? Est-il un seul accident qui le puisse assombrir au point de nous plonger prématurément dans le découragement et le doute, ces tristes refuges de l'expérience? Non, la mort même de ceux que nous aimons ne peut nous arracher nos illusions; elle nous frappe en les frappant eux-mêmes d'un coup douloureux sans doute, mais que la froide raison ne rend point incurable. Ceux qui nous sont ainsi enlevés par une absence imprévue et fatale sont trop nécessaires à nos affections pour que nous croyions les perdre en les quittant; la force de nos souvenirs suffirait seule pour leur refaire mille vies. Ils étaient en nous plus qu'en eux-mêmes; aussi se trouvent-ils toujours présents dans les démonstrations de notre volonté; et l'on conçoit qu'une imagination vive et tendre ne cesse point de revêtir ces fantômes adorés des apparences qui plaisent à notre faiblesse, si toutefois l'on peut donner ce nom à l'attachement solennel pour lequel la réalité n'a d'autres limites que celles qu'il consent à y fixer lui-même.

Telles étaient les réflexions que je faisais en admirant la noble figure du jeune peintre, animée malgré sa plénitude de cette sensibilité ardente, mais tranquille, que la foi entre-tient dans un jeune cœur comme une pure lampe au fond d'un sanctuaire.

— Ah! laissons divaguer, me disais-je avec attendrissement, laissons errer et se perdre dans les sentiers les moins pratiqués de la vie ceux qui n'ont trouvé sur les voies communes que les embûches de l'adversité. S'ils n'y ont pas succombé, ils le doivent sans doute à ces ressources touchantes de la fantaisie qui égare à propos l'imagination douloureusement blessée hors de l'encre du monde réel. Qu'importe qu'on donne le nom de folie à ces aberrations du sentiment! En sont-elles moins respectables? Et n'y faut-il point admirer au contraire la bonté sévère de la Providence, qui, sans nous faire grâce d'un seul de ses arrêts, sait trouver dans la douleur même le moyen de nous les faire supporter?

Luigi — car je ne lui donnerai plus d'autre nom — ayant achevé ses préparatifs, c'est-à-dire placé sa toile sur un chevalet au jour qu'il fallait et à la hauteur convenable, me désigna un siège élevé au milieu de l'atelier, sur lequel il me pria de prendre la posture qui m'agréerait le mieux et qui me serait le moins incommode. Je souris de cette recommandation en voyant suspendus à la muraille, ou en les ayant mis sécher, quelques portraits qui représentaient sans doute d'honorables membres du conseil dans des attitudes plus ou moins prétentieuses ou bizarres. Le plumeau s'étant fait pendre la main droite dans le gousset et tenant de l'autre un rouleau mal-dépouillé des séances du grand conseil. Cela me donna lieu de faire une remarque plaisante sur la prévoyance des gens qui prétendent qu'un tableau de famille soit une enseigne ou le peintre n'oublie aucun des attributs qui peuvent les recommander à la considération publique. Luigi tomba d'accord avec moi que c'était une vanité très-ridicule, et dit à ce sujet plusieurs choses qui ne me firent pas mal augurer de son esprit. Il m'assura que ce n'était pas sans révérence qu'il se prêtait à ces sottises fantaisies, mais qu'un pauvre diable comme lui eût été bien vite taxé de morgue ou d'impertinence, s'il s'était avisé de le prendre sur un ton trop haut; qu'en ce pays, où l'on se vantait de mœurs libérales, tout homme qui usait personnellement que les

autres était bientôt décrié comme un fou ou tout au moins un *original*; bache indécible pour des gens qui n'estiment chez leur prochain que les qualités qu'ils ont en commun avec lui.

— Ce n'est pas, ajoutai-je, que je m'oppose ce contrôle jaloux et continu de l'opinion: c'est la meilleure sauvegarde des mœurs; mais il faut avouer aussi que, lorsqu'il est mal entendu, rien ne tyrannise plus les idées. Il n'y a point d'institution dans les Etats les plus dépotiques qui atteigne mieux ce but que la défiance mesquine du bourgeois pour tout homme qui veut se tracer une route à part et sortir de l'ornière commune. S'il a le malheur de montrer quelque génie dans son art ou dans les fonctions qu'il exerce en public, mieux vaudrait pour lui ne pas être né. En tout autre pays, il exciterait l'envie et peut-être une généreuse émulation. Il devient ici l'objet de l'animadversion générale. Parmi les peuples les plus corrompus on ne se venge du mépris d'autrui que par des médisances; dans ces petites sociétés aux mœurs si douces et si patriarcales, on l'accable de vexations; et tout cela, monsieur, se fait sans songer à mal. C'est une conséquence naturelle de cette égalité mal comprise dont le vulgaire est si fier, qu'il voudrait en étendre le niveau sur tout ce qui distingue un homme de ses semblables.

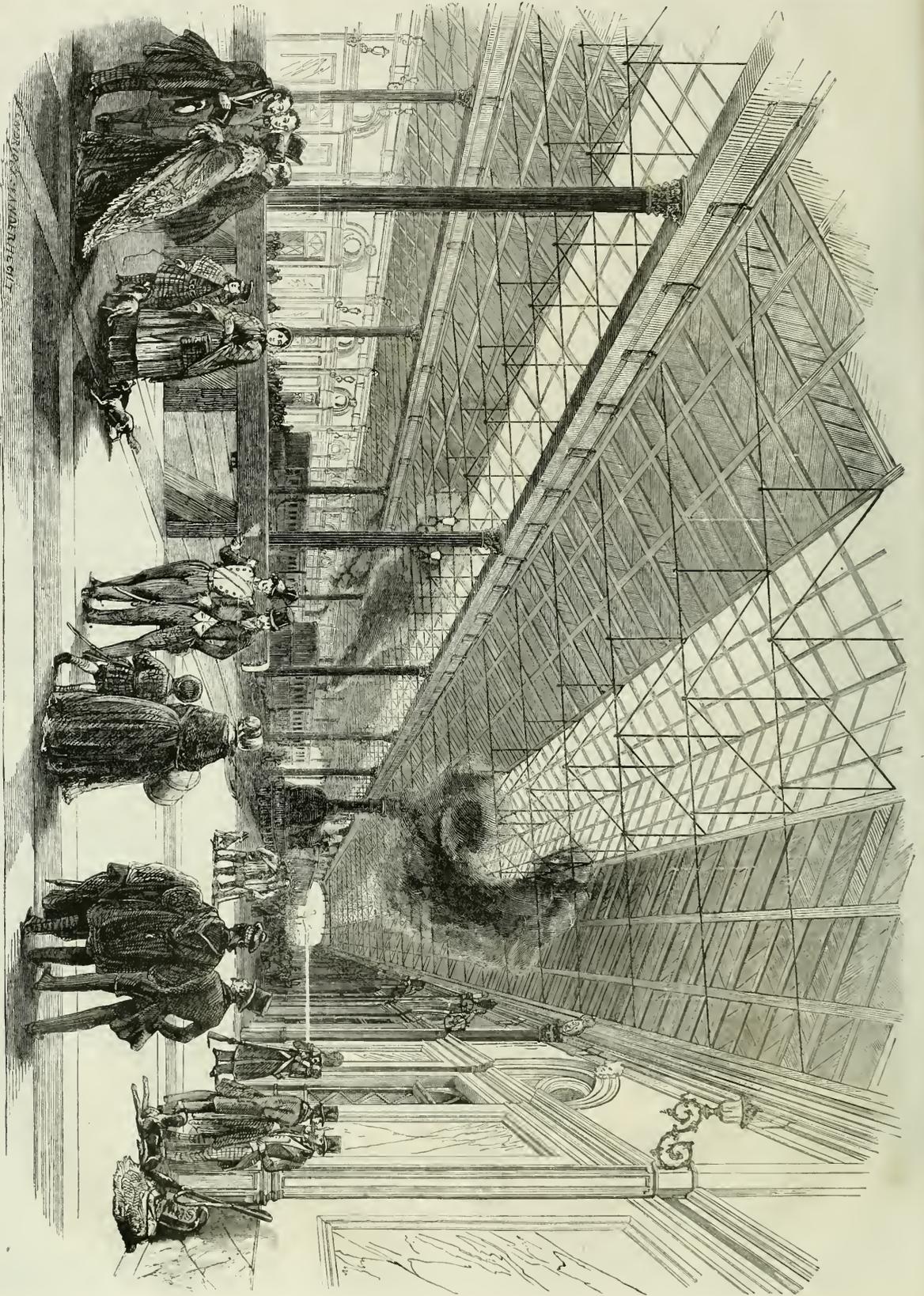
Je fus frappé de la clarté saine et précise avec laquelle le jeune peintre développait des idées assez communes, je l'avoue, mais qui ne doivent se présenter qu'à un jugement déjà mûr et éprouvé. Je m'aperçus, non sans plaisir, qu'il avait autant de modestie que de bon sens, et, loin que ses qualités parussent choquantes par une affectation qui est trop souvent de son âge, elles enpruntaient à la simplicité de ses paroles, au timbre pur et enpruntant de sa voix, un charme indéfinissable. Je ne pus m'empêcher de lui en marquer mon étonnement en des termes qui le firent rougir, et pour un autre motif qui m'était inconnu lui causèrent quelque embarras.

— Permettez-moi, monsieur, lui dis-je, de me montrer un peu surpris de l'aisance avec laquelle vous vous exprimez en notre langue. Elle paraît vous être tellement familière que je ne doute pas que vous n'ayez quitté votre pays encore jeune pour habiter la France, ou tout au moins la Suisse française, quoique la langue qu'on parle à Genève et dans le pays de Vaud soit corrompue par bien des locutions provinciales. Pardonnez à mon indiscret, mais vous êtes Italien, si je dois en croire votre accent...

— Oh, monsieur, répondit Luigi, je suis né dans la marche d'Ancone, mais j'ai habité... je suis venu... j'avais des parents Français qui...

— A Dieu ne plaise, monsieur, ajoutai-je avec précipitation, ému malgré moi de la candeur de cette âme naïve, pour qui le mensonge n'était pas moins pénible qu'un aveu qu'il ne voulait ou n'osait pas faire; à Dieu ne plaise que je sois assés indiscret pour chercher à savoir ce qu'il en vous convient pas de m'apprendre. Je vous supplie d'excuser mon irrévérence; parlons plutôt de votre art. C'est bien en Italie que vous vous y êtes formé, ajoutai-je en désignant l'ébauche dont il avait retourné le cadre non arrivée — et qui, par suite de ma nouvelle position au milieu de l'atelier, se trouvait placée à contre-écheval, juste devant mes yeux, — c'est bien en Italie, continuai-je, que vous avez appris les plus beaux secrets de la peinture, si l'on me permet de juger par la hardiesse et l'élégance de ces deux figures de femmes que plus d'un maître enverrait; cela est aussi beau que l'antique, quoique le costume et les accessoires ne me laissent pas douter, à ma grande surprise, que ce sujet n'en soit tout moderne. Mais je ne puis croire que la fantaisie en ait pas fait tous les frais, tant il me semble impossible que la nature ait produit deux modèles si exactement semblables et d'une beauté aussi accomplie.

— En parlant ainsi, je me efforçais de saisir, à travers le masque qui importun forme sur la toile en question par l'entrecroisement des montants et de l'échelon transversal du chevalet, l'ensemble de cette composition sur laquelle mes yeux étaient fixés depuis un moment avec admiration. Par bonheur, les deux figures ressortaient en entier au-dessus du point de jonction de ces malencontreux sautoir, et quoique la peinture n'en fût qu'ébauchée, elles ne laissaient pas de mériter l'attention à plus d'un titre. C'étaient les images de deux jeunes filles, — car de jeunes filles seules peuvent avoir cet idéal ité qui ne tient à la terre que par les formes les mieux faites pour inspirer l'amour, mais qui semble enprunter à une plus pure existence le pouvoir de lui enlever tout ce qu'il a de sensuel et de grossier. — L'expression de leurs traits était sérieuse, ou plutôt elle avait la sérénité de ce sourire chaste et mystérieux qui illumine le visage des vierges de l'Apollon. Mais ce qui me frappa le plus dans cette représentation, — dans doute au caprice du peintre, de deux êtres charmants chez qui la fleur de la jeunesse ne faisait que rendre plus touchantes les perfection de la beauté, c'est une ressemblance si exacte, qu'il était naturel de supposer que les traits en avaient été pris sur le même modèle, soit que ce modèle existât en réalité, ou qu'il ne fût que le produit de l'imagination; toutefois, il était aisé de démêler dans ces visages exquêmement gracieux des nuances de caractère, qui ajoutaient au plaisir de l'admiration l'intérêt qui s'attache à la vérité dans la reproduction d'êtres réels. Quoique tous les détails de forme portassent en quelque sorte l'imprégnation d'une même organisation jetée par la nature dans un seul moule d'élite, l'artiste les avait affectés de sentiments différents, et cette intention était rendue d'une manière d'autant plus subtile qu'elle ne se trahissait nullement dans la pose de ces deux jeunes filles, et alléait à peine la conformité de leurs expressions. L'innocence et la bonté régnaient également sur leurs visages; mais elles avaient chez l'une quelque chose de plus fier, de plus sérieux, d'élégant. Le regard de la première eût fait naître plus de timidité, celui de la seconde eût inspiré plus de respect. Elles plaisaient également toutes deux, mais non de la même manière. La main habile qui avait fait revivre sur la toile ce



Grand Embarecadere des Chemins de fer belges à Bruxelles.

diminutif de notre Seine, qui baigne le Paris des Belges, la *Senne* brabançonne, un triste rivulet qui n'est pas même flottage, et qui rappelle, sans trop d'avantage, la bièvre à sa sortie des Gobelins.

A gauche, sur la colline, et à l'extrémité de cette immense prairie, voyez-vous ce château princier? C'est Laeken, le Versailles, le Windsor, le Buen-Retiro, le Peterhof de la monarchie de Belgique.

Laeken est un château moderne; il date seulement de 1782, et fut construit sur les dessins de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, prince autrichien qui avait les goûts et les instincts d'un Florentin du seizième siècle. Le site de Laeken est ravissant; le parc, fort grand et fort beau, renferme une orangerie, un théâtre, des pavillons et des pièces d'eau remarquables.

Les Belges regrettent fort une magnifique tour chinoise, nouvelle édition revue et considérablement accrue de la fameuse pagode de Chanteloup, au sommet de laquelle on montait par trois cent soixante-six marches. C'était une tour bissextille. Un chinois de procureur l'ayant achetée durant la Révolution la fit bravement démolir. Peut-être le château lui-même eût-il éprouvé le même sort, si Napoléon, Empereur, ne l'eût préservé des Tartares de la bande noire. Il se fit l'acquéreur de Laeken pour l'offrir à Marie-Louise, rendant à la fille des Césars ce qui venait de l'archiduc. Les augustes époux firent plusieurs séjours dans ce noble palais d'été, et Napoléon y signa la pièce qui contenait en germe son abdication future : sa déclaration de guerre à la Russie porte la date de Laeken.

Propriété de la couronne, ce beau château est aujourd'hui la résidence favorite et permanente, ou à peu près, de la famille royale belge. Tel est l'amour du roi Léopold pour cette splendide villégiature qu'il la quitte à peine, même dans les circonstances importantes. Je me rappelle qu'assistant il y a peu d'années, à Bruxelles, aux fêtes commémoratives des journées de septembre, je m'étonnai de n'y point voir le roi des Belges, qui n'avait pu se décider, ces jours-là mêmes, à désertir son séjour de prédilection. Cette absence produisait une impression assez fâcheuse : on enten-

dait dire très-haut que le souverain élu par la volonté nationale ne prenait qu'un mince intérêt et apportait peu de concours aux affaires de son royaume, en un mot *ne gouvernait pas*. L'événement s'est chargé depuis de justifier Léopold : vrais ou feints, son détachement du pouvoir et son abstention de politique personnelle l'ont sauvé après février. Mieux que son habile beau-père, il a compris sa mission de roi constitutionnel. Au lieu de diriger, au lieu de comprimer, il a suivi le mouvement, il a cédé aux vœux du peuple. Aussi est-il resté sur son trône, plus paisible, plus apprécié

telles que madame de La Guette, madame de Montbazou, madame de Longueville et la Grande Mademoiselle, qui brilla si fort sous la Fronde et s'y couvrit de lauriers entremêlés de quelques myrtes.

Le motif de cette dureté n'a jamais été bien connu. M. Deshoulières, lieutenant-colonel et gentilhomme poitevin, avait pris parti pour les princes dans les dissensions civiles. Il rejoignit Condé à Bruxelles, laissant dans une terre son idyllique moulté qui, s'impatientant du veuvage, ne tarda point à rejoindre l'officier frondeur, d'autres disent le prince. Ma-

que jamais. La Belgique lui sait gré d'avoir laissé accomplir sans résistance, et même en s'y associant, des réformes indispensables, et lui doit d'être aujourd'hui plus avancée que nous dans les voies d'association et d'assistance mutuelle. Léopold tiendra une place estimable dans l'histoire de ce temps-ci.

La plaine que nous découvrons dans la direction de Laeken est *Mon-Plaisir* : c'était jadis le turf belge. Elle est bornée par le vénérable canal de Willebroeck ou de Bruxelles, qui, entrepris en 1550 pour relier Bruxelles et Anvers, a juste aujourd'hui trois cents ans. Il unit la Senne à l'Escaut. Willebroeck, la commune qui lui a donné son nom, est une petite ville de la province d'Anvers. On la cite comme ayant été le théâtre de la dernière entrevue du malheureux Egmont et du prince d'Orange. Le prince, passant en Allemagne, engagea Egmont à le suivre. Ce dernier refusa et lui dit en partant :

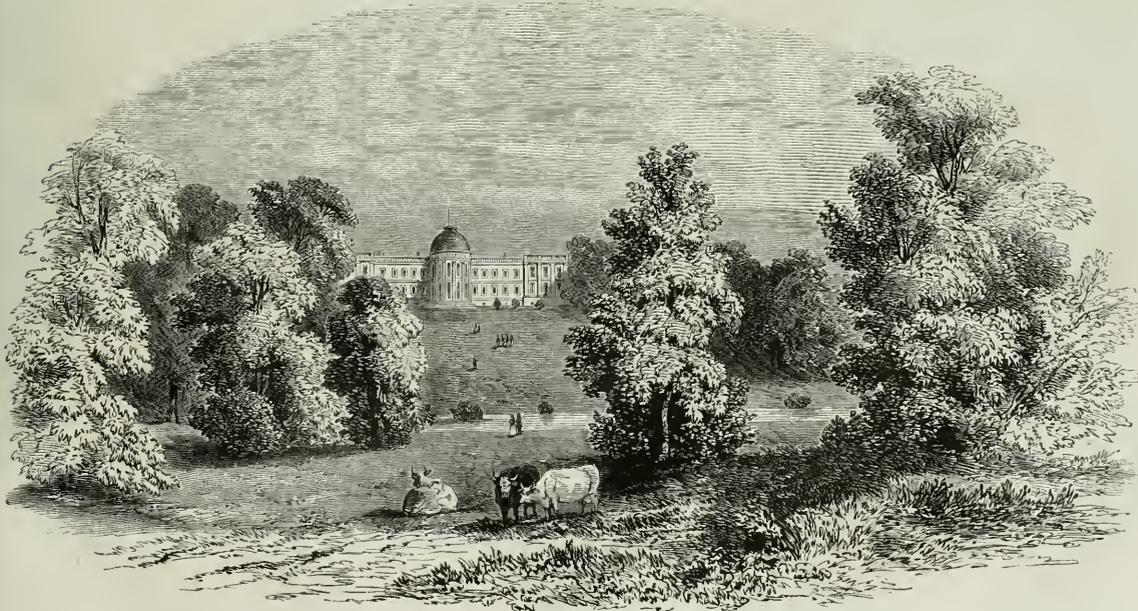
— *Adieu, prince sans terre !*
— *Adieu, comte sans tête !* lui répondit le prince d'Orange.

C'est peu de mois après cet horoscope qu'Egmont fut décapité à Bruxelles avec l'infortuné de Horn.

Voici Vilvorde, qu'annonce un colossal pénitencier dans le goût des Etats-Unis. On m'assure qu'il peut tenir deux mille malfaiteurs. J'aime à croire pour le Brabant qu'il n'est pas plein. Cette géole-modèle s'élève sur les ruines du vieux château de Vilvorde, qui servit aussi de prison. Le lieu inspirait. C'est là que madame Deshoulières fut enfermée à titre de prisonnière d'Etat en 1657. Le célèbre auteur des *Moutons* appartenait à cette race de femmes fortes,



Maison de Rubens à Steen.



Château de Laeken.

dame Deshoulières, jeune et brillante alors, et d'une admirable beauté, fit sensation à Bruxelles. Elle devint le centre et le point de mire d'une multitude d'intrigues qui tourmentèrent le fureur par toutes amoureuces, car le gouvernement des Pays-Bas la fit appréhender un beau soir et rombarra au château de Vilvorde, où les mémoires contem poraines nous apprennent que huit mois durant elle charma sa captivité par des lectures édiifiantes. Son mari, qui l'ido lâtrait, réussit à s'introduire, sans couleur d'un message du prince de Condé, dans la bastille brabantonne, à la tête de quelques hommes d'exécution, et enleva la prisonnière de vive force. Ils passèrent de là en France, où l'amnistie royale leur permettait de rentrer, mais où ils attendaient le *domi gestic* dont se plaignit si souvent madame Deshoulières, triste chaîne parfois bien autrement pesante que celle des prisons d'Etat.

Vilvorde est la plus ancienne commune du Brabant et le berceau du *béguinage*. De riantes villas l'entourent.

A dâtor de Vilvorde, cessent les pâturages qu'à traversés le rail-way fertile Bruxelles, et nous entrâmes dans une suite de champs fertiles admirablement cultivés.

Ces deux clochers qu'on voit pointus à droite dans le lointain sont ceux de Perck et d'Elevy, petites communes illustrées par le souvenir de Rubens et de Téniers; j'ous deux y furent seigneurs campagnards; le premier possédait auprès d'Elevy l'antique château de Sien, où il a composé et exécuté un grand nombre de ses ouvrages; le second, plus modestement, était propriétaire d'une maison de campagne connue sous le nom des *Trois-Tours* à Perck, dont il a reproposé les sites dans une infinité de toiles.

Voici l'Edes de Sempst, une des plus anciennes de la province. B'ntôt après, nous quittons le territoire du Brabant pour entrer dans celui d'Anvers; déjà nous distinguons au loin l'énorme tour et les hauts clochers de Malines.

La province d'Anvers, une des neuf de Belgique, qui fut sous l'Empire français le département des *Deux-Nèthes*, contient une population de 370,000 habitants environ, répartis sur une superficie de 284,000 hectares. Elle est divisée en trois arrondissements judiciaires et administratifs, sous livrés eux-mêmes en dix-neuf cantons. Elle renferme quatre villes, dont une de premier ordre et cent trente-huit communes rurales. Elle envoie quatre membres au sénat et neuf à la chambre des représentants. Elle relève du siège archiépiscopal de Malines, primat de Belgique, auquel sont suffragants les évêchés de Namur, Tournai, Bruges, Gand et Liège.

Nous franchissons à petite vitesse et sur un pont mobile le canal de Louvain, et nous arrivons à Malines, dans la vaste station centrale où convergent les lignes de fer du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Nous avons déjà esquisse les *Flandres* et le *pays Wallon*, sur le tome 41. *Brabant*—c'est le nom flamand de Malines. Nous continuons donc, sans nous y arrêter, notre route vers la patrie du grand Pierre-Paul et de tant d'artistes fameux.

Ei quittant la station de Malines, le train longe la ville qu'il laisse à gauche; bientôt après, il traverse la route pavée de Louvain, puis la Dyle, petite rivière qui baigne Malines et dont son nom sous l'Empire au département composé de la province du Brabant, dont Bruxelles était le chef-lieu.

Cette rivière de Dyle est pleine de légendes; le mythe chrétien y conte à grands flots. Josué arrêta le soleil; la Dyle fit mieux; elle s'arrêta d'elle-même devant l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église de Notre-Dame d'Hanswyck. C'est qu'elle portait un bateau chargé d'une petite statue de la Vierge qui, échappée à la dévastation d'une église, avait fait dévotion du lieu pour son sanctuaire futur.

Le terrain s'accidente un peu depuis Malines; sa splendide monotonie fait place à un mélange de bruyères incultes, de champs, de bois et de prairies. Ce haut clocher est celui de Wavre-Saint-Catherine, l'une de ces grandes communes rurales très-multiplicées en Belgique, et dont le développement, égal pour le moins à celui de nos petites villes, révèle l'importance et le perfectionnement de l'agriculture nationale. Nous saluons les ruines de l'illustre abbaye de Rosendael (*Abbaye des Russes*), qui fut de l'ordre de Cîteaux; puis nous arrivons à la Nèthe, que nous traversons à grand bruit sur un pont de bois tournant.

Il y a deux Nèthes : la petite et la grande, qui ne l'est guère. Leur confluent forme la Nèthe proprement dite que nous venons de traverser. Elles ont donné, comme les Deux-Sèvres qu'elles égalent à peu près en importance, leur nom à un département dont le chef-lieu fut Anvers.

Dufl-l, haute baronnie dont le nom a marqué souvent dans les annales bellicieuses et agitées des Provinces Unies, riche aujourd'hui par l'industrie et le commerce, est assis aux bords de la Nèthe. En nous éloignant de ce bourg considérable, nous touchons à Contich, commune d'égale importance entourée d'antiques châteaux et de magnifiques jardins.

Voici Vieux-Dieu, dernière station avant Anvers, ainsi nommé d'une terre qui subsiste encore, où les Bataves adorèrent une célèbre idole païenne. Le hameau est à gauche; du même côté, on voit Berchem, où s'élevait établie quartier général de l'armée française pendant le siège d'Anvers, dont la flèche si sveltes et si hardie de Notre-Dame nous annonce bientôt l'approche. D'admirables villas se présentent sur la gauche et sur la droite du rail-way. Le train franchit le mur d'enceinte et s'arrête enfin à la porte de Boergenhout. Nous avons, depuis Bruxelles, parcouru 44 kilomètres en deux petites heures, car les chemins de fer belges sont modestes dans leurs allures, et ne se piquent point de gagner le vent ni l'éclair à la course.

Il n'entre point dans notre plan pour aujourd'hui, et d'ailleurs l'espace ne nous permet point de vous introduire dans la vieille et imposante cité qui commande l'Escaut, large devant ses murs comme un détroit de mer. C'est une

reconnaissance et une promenade qui nous inciteraient un peu loin. Nous n'avons voulu que décrire l'itinéraire de Bruxelles au grand port maritime qui le dispute au Havre, à Rotterdam et à Marseille. Mais nous y reviendrons sans doute prochainement, et pousserons au cœur de la cité après en avoir montré les abords.

F. M.

Revue littéraire.

Rapport général présenté par M. THIERS au nom de la commission de l'assistance et de la moyenne publique. De l'Indemnité des pauvres en France, comme conséquence du décret qui les dépouilla en 1789, par M. P. V. GLADE.

M. Thiers vient d'aborder enfin et de traiter dans tous ses détails la grande question qui comprend aujourd'hui toutes les autres; car, on l'avouera, les rivalités de parti, les différences de drapeau et de cocarde, tout cela paraît petit, tout cela s'efface devant cet immense problème du prolétariat, de celui chaque matin par tant d'esprits aveuglés, tant d'intérêts irrésolus, que la société, si elle ne veut périr, doit éclairer et concilier.

Eclairer! c'est là ce que M. Thiers s'est, avant tout, proposé dans son rapport, qui est une œuvre de bonne loi, et en même temps un acte de franchise et de courage. Je ne parle pas de son mérite littéraire, et cependant il ne serait que juste de remarquer que jamais les qualités particulières du talent de M. Thiers, la netteté, la précision élégante et facile, l'esprit d'ordre et de méthode, ne se sont aussi heureusement développées que dans ce rapport. Ces éminents avantages, vous les cherchiez vainement chez les plus habiles de ceux dont M. Thiers est l'infatigable adversaire, chez M. Louis Blanc ou M. Proudhon, par exemple. Le premier écrit sans doute avec plus d'éclat, le second avec plus de verve originale; mais dans l'éclat du premier il y a beaucoup de faux brillants, plus d'un trait torré et qui sent le rhéteur; la verve du second est souvent de mauvais goût; c'est celle d'un écrivain qui ne se possède pas, et qui ne sait pas toujours ce qu'il dit, parce qu'il ne sait presque jamais ce qu'il veut.

En un mot, dans l'art comme dans le système de nos socialistes, il y a partout quelque chose de mensonger et d'excessif; chez M. Thiers, au contraire, l'expression est sobre et mesurée, et dans tous ses écrits comme dans tous ses discours règne cette clarté égale et pure qui est la lumière du bon sens.

Mais le bon sens, cette qualité si précieuse, *ce maître de la vie humaine*, comme l'appelle Bossuet, qui lui fait honneur de la supériorité de la politique de l'ancienne Rome, le bon sens n'est-il pas parfois un peu trop timide, un peu plus circonspect qu'il ne le faudrait? ou du moins n'est-il pas un peu trop enclin à se laisser prévenir par ce qui est contre ce qui pourrait être? Il est impossible, sans doute, de mieux distinguer que ne le fait M. Thiers, de faire plus aisément ressortir les inconvénients, les vices, les énormités de toutes les innovations qu'on nous propose; car il n'en est pas une qui trouve grâce devant ses yeux, pas une qui, selon lui, n'aboutisse à l'absurde; il le dit et le prouve. On souhaiterait toutefois qu'il fût moins dogmatique dans ses jugements, moins absolu dans ses conclusions, qu'il parût moins sûr d'avoir en ses mains la vérité tout entière, car celle qu'il nous annonce n'a rien d'encourageant. Il ne l'est guère, en effet, de songer que nous sommes presque arrivés, sans le savoir, au plus haut degré de civilisation et de bien-être que comporte la naturelle infirmité de l'homme et des sociétés humaines. Il est triste d'en être réduit à croire que, si nous pouvons perfectionner ce qui est, nous ne pouvons plus rien inventer désormais qui soit plus édifice pour penser les plans du corps social, si nombreux encore et si croissants. Selon l'illustration rapportée, nous les médions essentiels, tout ce qui était juste et praticable, nous les médions essentiels. La mis en œuvre, on l'a indiqué. A la nouvelle, il ne reste que de marcher sur les traces de sa devancière et d'améliorer son œuvre. Mais qu'elle naître pas au delà, ou elle ira droit à l'abîme, elle n'embranchera que des chimères, elle ne réalisera que des ruines.

Remarquons que M. Thiers ne date que du 24 février 1848, l'avènement de ce qu'il appelle la *société nouvelle*. Mais est-il bien vrai qu'il soit né ce jour-là une autre société que celle à qui 1789 avait donné naissance? J'en doute, et cette distinction de M. Thiers me paraît quelque peu socialiste.

Quoi qu'il en soit, voyons comment il retrace et indique la part de l'ancienne société et de la nouvelle, et pour cela, suivons-le dans les trois parties de son travail, où il passe successivement en revue toutes les institutions qui peuvent venir en aide au prolétaire dans son enfance, dans sa virilité, dans sa vieillesse.

Sur le premier point, il n'est, suivant M. Thiers, aucun genre de secours qui n'ait été imaginé déjà par la charité ingénieuse et féconde des siècles passés ou même du nôtre. *Enfants trouvés, sociétés de charité maternelle, bureaux de nourricie, crèches, salles d'asile, fixation des heures de travail pour les enfants, sociétés de sauvetage, colonies pénitentiaires et agricoles, hospices des sourds-muets et des jeunes aveugles*, tous ces établissements embrassent l'enfance tout entière et ne laissent rien à crâer après eux. Il importe seulement d'en améliorer quelques-uns et de les multiplier tous.

M. Thiers, on le voit, ne dit pas un mot de l'enseignement gratuit et obligatoire, et assurément on ne manquera pas de lui reprocher ce silence comme un des plus gros péchés d'omission qui se puissent commettre! Pour moi, je lui en donne volontiers l'absolution. Car, de l'aveu même de ceux qui parlent avec le plus d'émphase de la nécessité de cet enseignement, il est irréalisable, du moins aujourd'hui. La belle besogne pour des hommes d'Etat que de faire de beaux discours pour arriver à prouver qu'une chose est nécessaire, mais qu'elle n'est pas possible! M. Thiers ne donne

pas dans ces billes-vides déclamatoires, et il a cent fois raison. Mais je regrette qu'en parlant des enfants pauvres il n'ait pas mentionné tout ce que l'ancien gouvernement a fait, par les mains de M. Guizot, de M. Villenau, de M. de Salvadour, pour répandre l'instruction dans les communes et pour tromper du mauvais vouloir des autorités locales. Justice à été rendue à cet égard par un homme peu suspect de partialité envers les ministres de Louis-Philippe, par M. de Cormenin, dans ses *Entretiens de village*.

Si l'on a beaucoup fait et si l'on avait beaucoup à faire pour recueillir, protéger et diriger l'enfance du pauvre, il n'en est pas de même en ce qui regarde sa virilité. La ancienne société n'a rien fait, parce qu'il n'y avait rien ou presque rien à faire. Arrivé à cet âge, l'homme, en possession de toutes ses forces, de toutes ses facultés, doit être instruit, l'autour de sa propre fortune. C'est faiblesse et lâcheté à lui de solliciter de l'Etat ce qu'il peut et ne doit recevoir que de lui seul, de son activité, de son intelligence, de son économie. M. Thiers repousse donc énergiquement la chimère du droit au travail, et toutes les mesures qui tendent à ériger l'Etat en banquier, en commanditaire de ceux auxquels manque un capital pour faire valoir et recueillir personnellement les fruits de son travail.

Tout le monde, dit M. Thiers, ne peut pas être entrepreneur ou fermier, mais tout le monde peut le devenir dans l'état actuel des choses et sans que l'Etat s'en mêle. Au moyen du *marchandage*, c'est-à-dire en spéculant d'abord avec des matières fournies par ses patrons, plus d'un ouvrier a acquis un petit pécule qui, sagement employé, habilement économisé, lui a permis bientôt de spéculer avec des matières qui lui étaient propres. On ne spéculé bien qu'avec son propre argent. D'ailleurs l'Etat n'est pas un banquier qui soit le propriétaire de ses caisses et ne réponde qu'à lui-même de ce qu'il avance. Ce que l'Etat prête aux uns il l'emprunte aux autres, et il ne peut favoriser ceux-ci sans léser ceux-là; et comme ce qu'il reçoit du petit nombre des riches est peu de chose en comparaison de ce que lui fournirait l'immense quantité des pauvres, il s'ensuit que se seraient les pauvres même qui seraient le plus lésés par ces institutions qu'on réclame pour eux.

Mais si l'Etat ne peut prêter aux paysans et aux ouvriers pour en faire tout autant de fermiers ou d'entrepreneurs, peut-il du moins faciliter, multiplier le crédit existant, en faisant escompter, par exemple, les billets à deux signatures au lieu des trois qui régissent la banque de France. Non, répond encore M. Thiers, car la troisième signature est celle du seul garant de l'effet, les deux autres ne représentant qu'une transaction commerciale. De plus, c'est une erreur de croire que la prospérité d'un pays peut se mesurer aux facilités dont il jouit le crédit. Quels sont les pays où l'on place le plus volontiers son argent, ou le commerce se fait avec plus de sécurité? Ceux où le crédit est le plus défiant, le plus dilicille, la Hollande notamment. Aux Etats-Unis, au contraire, l'extrême facilité du crédit y a été la source de nombreuses et désastreuses catastrophes. La situation du Nouveau-Monde est d'ailleurs tellement particulière, qu'il n'est pas possible d'en tirer des exemples qui nous soient applicables.

Le crédit foncier est-il quelque chose de plus faisable, et doit-on désirer qu'il s'établisse chez nous, comme dans quelques provinces de l'Allemagne, des banques prêtant des capitaux en échange de *lettres de gages*, représentatives de la valeur des terres hypothéquées? Sans se prononcer aussi formellement contre l'utilité de cette institution nouvelle, M. Thiers et la commission dont il est l'organe ne lui accordent pas une très-grande confiance. Ils ne l'admettent qu'à la condition de la restreindre dans d'étroites limites; ils veulent qu'elle se borne à favoriser l'échange et la réalisation des créances hypothéquées, sans pouvoir, en aucun cas, dériver en un vaste système de papier-monnaie accessible au plus petit propriétaire qui voudrait emprunter et qu'escompterait une banque générale; ce qui reproduirait, sans l'excuse des besoins publics, la désastreuse invention des assignats.

Ainsi, ce que la commission et M. Thiers repoussent, c'est précisément ce qu'on demande avec le plus d'ardeur aujourd'hui, des institutions de crédit qui permettent aux petits propriétaires, aux petits fermiers d'échapper à ces emprunts usuraires qui amènent leur ruine en amenant leur expropriation. Cette plaie, M. Thiers ne la nie pas, mais il pense que le remède qu'on y veut appliquer l'aggraverait, loin de la guérir. Donner aux paysans de nouvelles facilités d'emprunter, ce serait aggraver encore cette manie d'acquies à tout prix qui leur est déjà si funeste.

Cette raison, je l'avoue, ne me paraît pas péremptoire. Sans doute il est fâcheux que le paysan achète au delà de ses forces et s'obère pour payer ensuite ce qu'il a acheté; mais s'ensuit-il de là qu'il ne serait pas opportun, utile de faire à ces usuriers, dont les campagnes sont la proie, une concurrence honnête qui les forcerait ou de cesser leurs prêts illicites, ou d'en réduire l'intérêt à un taux légal?

Puis, cette manie du paysan à nous bon côté, et elle peut être fort avantageuse dans un pays où il y a beaucoup de terres en friche. C'est précisément le cas où se trouvaient les provinces de l'Allemagne quand s'y établirent les banques territoriales, et M. Thiers reconnaît qu'à cet égard elles rendirent de grands services. Or, nous avons, nous aussi, des défrichements à faire, et M. Thiers les reconnaît encore au traitement de la colonisation. C'est pourquoi, sans demander la création d'un papier-monnaie, ni la mobilisation de toute la richesse territoriale de la France, nous inclinons à croire qu'en matière de crédit foncier il y a quelque chose à faire.

J'en dirai autant des associations ouvrières; M. Thiers les traite comme le crédit foncier; il n'en attend rien ou peu de chose. Tous les ouvriers intelligents, actifs, se gardent bien, dit-il, d'entrer dans ces associations, où l'habile et le laborieux n'ont rien de plus à réclamer que le passez-vous et le maladroit. Mais est-ce juger une question que la con-

sièder ainsi dans ses termes extrêmes? Entre les activités et les intelligences n'y a-t-il pas une moyenne qui se rencontre communément chez la plupart des individus, et qui peut être le principe de l'association de forces et de capacités à peu près égales? Nous avons depuis longtemps des sociétés de commerçants qui font très-bien leurs affaires. Pourquoi n'aurions-nous pas des associations d'ouvriers qui réussiraient dans les leurs? Qu'on le sache bien, chaque membre d'une association qui prospère sera un défenseur de plus pour la cause de l'ordre.

Si, d'aventure, on allait, sur ce propos, me taxer de socialisme, j'en appellerais ici à un collègue de M. Thiers qui ne passe pas pour un révolutionnaire bien ardent, à M. Ferdinand Béchard, dont j'analysais ici l'autre jour le remarquable ouvrage. Au rebours de M. Thiers, M. Béchard pense que ce serait une excellente chose que d'encourager la formation d'associations ouvrières locales commanditées par les banques des localités où elles se formeraient, opinion, je l'avoue, qui me paraît et plus libérale et plus judicieuse que celle de M. Thiers.

La colonisation, les secours accidentels accordés aux industries ruinées ou en péril, des travaux réservés par l'Etat pour les époques de chômage, tels sont, suivant l'illustre publiciste, les seuls moyens justes, praticables, par où l'on puisse venir en aide aux ouvriers valides et leur assurer du travail et du pain. Sans contester l'efficacité de ces mesures, nous craignons fort qu'elles ne paraissent et ne soient insuffisantes dans les circonstances si graves où nous nous trouvons.

Outre ces mesures économiques, il est des mesures de police qui peuvent contribuer encore à l'amélioration de la vie des classes ouvrières. Ainsi l'Etat doit veiller à l'assainissement des logements, et, au besoin, agir sur les administrations municipales et départementales pour faire procéder à la reconstruction de certains quartiers populeux. Une loi sur la police des logements est prête et doit être émise, quelle est, en ce cas, la part de l'intervention de l'Etat.

Mais s'il vient en aide aux travailleurs, il a droit d'exiger que personne ne spéculer sur la pitié du passant et ne demande sa vie à la mendicité. Il faut donc l'abolir, et pour y parvenir sans inhumanité, instituer partout des dépôts où le mendiant valide trouvera l'emploi de ses bras, le vieillard et l'infirme un asile pour sa vieillesse ou ses infirmités.

Cette institution, ainsi que celle des sociétés de secours mutuels, sont de très utiles à la vieillesse du pauvre, et elles servent de transition à M. Thiers pour arriver à cette troisième partie de son rapport où il traite particulièrement des caisses d'épargne, des caisses de retraite et des hospices.

M. Thiers approuve fort les sociétés de secours mutuels qui a une sage prévoyance à inspirés aux ouvriers pour assurer leur existence dans les cas de chômage ou de maladie. Il engage l'Etat à se faire le depositaire de leurs fonds, à leur en servir l'intérêt, à leur attribuer la qualité de personnes civiles, et à obtenir ainsi la faculté de réviser leurs statuts de façon à ce qu'elles soient toujours équitablement administrées, et que leurs caisses ne servent pas à solder des greves ou autres désordres de même nature.

Mais la caisse d'épargne a surtout les prédilections de M. Thiers; c'est un instrument de moralisation et d'économie qui profite aux enfants de l'ouvrier comme à l'ouvrier lui-même et n'entreprend rien sur sa liberté. Il n'en est pas de même des caisses de retraites. Les retenues dont on veut les former seraient-elles volontaires ou obligatoires? S'accroîtront-elles par les survivants de toute la part des déposants qui ne parviendront pas à la vieillesse? De quel droit, dans ce cas, réduirait le gain de l'ouvrier, qui est son patrimoine, celui de sa femme et de ses enfants, pour exposer ces retenues aux spéculations égoïstes d'une fortune? Et si l'Etat en est le cas, comment trouverait-il l'emploi de l'immense capital. M. Thiers l'évalue à quinze milliards; qu'une pareille mesure amènerait dans ses mains? Qu'elle comptabilité infinie, et quelle innombrable armée d'employés dont le budget, déjà si lourd, serait encore grevé?

Après s'être posé ces objections, auxquelles il nous paraît mal aisé de répondre, M. Thiers termine en indiquant quelques heureuses modifications qui on pourrait introduire dans le régime des hospices, et dont la plus importante consisterait à multiplier les secours à domicile, qui soulageraient la vieillesse et les souffrances des pauvres sans les forcer à venir chercher dans les hôpitaux un asile où ils n'entrent jamais qu'avec la plus extrême répugnance.

Tel est ce rapport, que M. Thiers résume dans une vive et pressante conclusion, et dont nous venons de rappeler sommairement tous les points essentiels. Si l'on peut en constater quelques-uns, et nous l'avons fait, on ne peut pas du moins ne pas reconnaître qu'il embrasse toutes les parties de son objet, qu'il va au-devant de toute objection, qu'il les analyse et les discute franchement, qu'en un mot, c'est un acte de courage et de bonne foi autant qu'un modèle en ce genre d'écrits parliementaires.

C'est à la même question que se rapporte la brochure de M. P.-V. Glade, *De l'indemnité des pauvres comme conséquence du décret qui les dépouilla en 1789*; ce décret est celui par lequel l'Assemblée constituante ordonna que le clergé fut exproprié au profit de l'Etat, qui le devait indemniser. On sait combien cette mesure a soulevé de discussions, et qu'aujourd'hui on s'en fait une arme, on la cite comme un précédent pour amener et justifier des expropriations nouvelles. C'est alors que Sieyès fit entendre ce mot fameux: « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes! »

La brochure de M. P.-V. Glade retrace les débats auxquels cette loi donna lieu, et il juge en même temps et l'esprit de l'Assemblée constituante et celui de sa constitution. Il y a certainement de la force et de la justice dans les appréciations, trop sévères toutefois, du savant et ingénieux jurisconsulte. C pendant M. P.-V. Glade aurait complètement raison, si c'était la logique seule qui gouvernât le monde. Il est parfaitement clair que l'Assemblée constituante n'avait

pas le droit de porter atteinte à l'institution du clergé, qui possédait légitimement, et que ce fut une mesure révolutionnaire que celle qui le dépouilla.

Selon M. Glade, ce sont les pauvres qui en ont le plus souffert, car ils trouvaient dans les biens du clergé un inaliénable patrimoine. Aussi, dans le projet de loi de l'évêque d'Autun, la part des pauvres fut expressément réservée. S'emparer des bénéfices en assurant l'existence personnelle des bénéficiaires et en remplissant les charges, les obligations de piété et de charité dont ces biens étaient grevés, telle fut la pensée qui, plus ou moins explicitement, se retrouve dans tous les discours des constituants qui appuyèrent la loi. Malouet, qui la combattait, disait: « Il est nécessaire de satisfaire à tous les besoins qui nous pressent. Parmi ces besoins, je place au premier rang le secours urgent à donner à la multitude d'hommes qui manquent de travail et de subsistance... Les lois sur la propriété remontent à la fondation des empires. Les lois en faveur de ceux qui ne possèdent rien sont encore à faire... »

Aujourd'hui plus même Malouet en pourrait dire autant. Mais ce qu'on n'a pas fait jusqu'ici, on le va faire enfin? M. P.-V. Glade le demande au nom d'un droit strict fondé sur des titres réels et imprescriptibles, au nom des 600 millions affectés aux pauvres sur les biens du clergé, et que son expropriation leur a ravis. Il est donc juste que l'Etat et les communes le indemnent, en leur attribuant sur leur budget un revenu annuel dont le clergé serait le dispensateur.

On le voit, cette brochure est issue de la même pensée qui a inspiré à M. P.-V. Glade son remarquable ouvrage sur le *Progrès religieux*. Nous avons un peu moins de foi que l'auteur, un peu moins d'ardeur surtout dans la reconstitution d'un passé qui ne peut plus être. Mais, parmi les défenseurs, parmi les avocats de la foi et de l'antique Eglise, parmi ceux qui essayent de réconcilier l'ancienne et la nouvelle loi, il en est peu qui nous paraissent plus propres à y réussir que M. Glade, si toutefois (ce qui ne nous est pas encore démontré) cette réconciliation est possible autant qu'elle serait désirable.

ALEXANDRE DUFAÏ.

Nous accueillons, par exception et malgré la loi que nous nous sommes faite de refuser les communications de ce genre, un apologue qui nous est adressé dans une lettre anonyme, mais dont nous croyons avoir reconnu l'auteur. Nos lecteurs retrouveront eux-mêmes, dans cette fable, le ton ingénieux et caustique qui a fait le succès des lectures académiques d'un ancien Pan de France.

Les Singes et le Bateau.

Des singes d'Amérique, apprentis matelots,
Dirigeaient à travers les flots

Un vaisseau de haut bord, magnifique navire,
Qui, déployant son pavillon

Sous les arçasses de Zéhir,
Traçait avec orgueil son liquide sillon.

Le ciel, la mer lui faisaient fête,
Quand soudain l'Aquilon s'éleva; une tempête,

Capable de troubler la tête,
De marins plus experts, souleva le vaisseau,

Puis le replonga au fond de l'eau:
Ni le nocher, ni l'équipage,

En complet désarroi, ne vire aucun effort
Qui pût se conjurer l'orage.

Bref, sans que personne eût tort,
Le beau navire fait naufrage.

Il tourbillonne, il se rompt en abîme ouvert;
Riche butin pour le zéphire des mers!

Nos diables craignent fort de le suivre au enfer.
Les cris plus signaux, les plus laides grimaces

Ne peuvent rien contre la mort,
Et même ces pitoyables faces

Bisquiquent encor d'aignir la coère du sort.
Mais la divine Providence,

Aux singes, tout comme aux humains,
Garde des trésors de clémence

Qu'elle répand à pleins mains.
En ce péril extrême un rayon se présente

Qui recuit la foudre trembante
Et ses traits trausis d'épouvante.

Ce leur fut un asile où chacun d'eux sautant
Leve les yeux au ciel et gambade d'autant:

« Bateau miraculeux, toi de qui l'assistance
Nous a rendus à l'Espérance,

Foi de babouins, nous le jurons,
Contre les vents et les larçons,

A la vie, à la mort, nous te prouferons!»
Qui n'ont eu leurs serments? A la voûte éthérée

La clameur « monia, tant tu vocifères!
Hélas! bientôt ce bruit cessa;

Parmi les singes rien ne dure,
Et la grande traitresse passa,

Sans la moindre pudeur, de l'hommage à l'injure.
« Ou ne saurait rester sur ce vilain plateau

Dont le plancher est de niveau:
Si par hasard on veut paraître

Plus grand qu'un autre, il le faut être;
On est dit tout crier codoyé, rudoyé,

Tutoyé;
Il vaudrait mieux être noyé.

Ce régime nous pése, il est trop étroit!
Laissons-la, ce maudit radou,

A ces mots, l'ardente milice
De l'abîme aussitôt sonde les profondeurs:

Des singes-là, dit-on, sont d'hâbles plongeurs;
Entre deux eaux ils peuvent vivre

Un fort long temps. Adonc la singaïlle se livre
Au sauvetage sous-aquat,

Tant et si bien qu'on voit enfin,
Des eaux regagnant la surface,

S'élever au-dessus de l'humide élément
La majestueuse carrosse
De notre antique bâtiment.

Mais comme autrefois ces parages
Avaient été féconds en semblables naufrages,
Nos drôles, plongeurs trop adroits,
Au lieu d'une en ramenaient trois.
C'était de leur labeur un trop riche salaire;
L'abondance des biens est toujours pauvre;

Tant de prospérité ça a tout fait faire.
De ses véritables vaisseaux

Avariés au fond des mers,
Dislucés, désarmés, sans voile et sans mâture,
Nul ne put nager. La fin de l'aventure

Ce fut que tous ces revenants
Aucunement ne s'accordèrent;

Les carcasses s'entrechâquèrent
Et couvrirent la mer de leurs débris flottants.

Vainement le triste équipage
Essaya de gagner la plage;

Singes à cette fois n'ayant plus de radeau,
Ils se jureront dessous l'eau.

Notice sur la vie et les ouvrages de François Viète, par B. FILLON et F. RITTER. — Nantes, imprimerie de Galliard (sans nom de libraire).

Il s'agit ici d'un tout petit livre, d'une brochure in-8° de 54 pages seulement; mais ceux de nos lecteurs qui connaissent le nom de Viète ne s'étonneront pas que nous ayons voulu mentionner une excellente monographie consacrée à l'un des plus grands génies que la France ait produits. François Viète naquit, en 1540, à Fontenay en Vendée. C'est le père de l'algèbre moderne et de l'application de l'algèbre à la géométrie, le frère précoceur de Descartes, de Fermat, de Newton et de Leibnitz. Le bon Tallant de des Réaux nous a laissé sur lui une charmante *histoire*, qui caractérise parfaitement l'homme et la nature de son génie. « M. Viète, dit-il, était un maître des requêtes, natif de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. J'ai vu homme ne fut plus né aux mathématiques; il les apprit tout seul, car avant lui il n'y avait personne en France qui s'en mêlât; il en fit même plusieurs livres, et n'en donnait pas un à la France. Il arriva un jour à Venise, entre autres son *Logique* et un *Introduction aux mathématiques*. Un Allemand, nommé Lombergius, si je ne me trompe, en déchiffra une partie, et depuis on a vu nul le reste ». Voici ce que j'ai aperçu de particulier touchant ce grand homme: De temps d'Ulric IV, un Hollandais, nommé Adriaens Romanus, savant aux mathématiques, mais non pas tant qu'il croyait, fit un livre où il mit une proposition qui donnait à résoudre à tous les mathématiciens de l'Europe; or, en un endroit de son livre, il nommait tous les mathématiciens de l'Europe, et n'en donnait pas un à la France. Il arriva un jour à Venise, entre autres son *Logique* et un *Introduction aux mathématiques*. Le roi fut plaisir à lui en montrer toutes les curiosités, et lui disait les gens excellents qu'il avait dans chaque profession dans son royaume. « Mais, sire, lui dit l'ambassadeur, vous n'avez pas de mathématiciens, car Adriaens Romanus n'en a nommé pas un de français dans le catalogue qu'il en a fait. — Si fait, si fait, dit le roi, j'ai un excellent homme. — Qu'on aille quérir M. Viète. »

M. Viète avait suivi le Conseil, il était à Fontenay-le-Comte; il vint. L'ambassadeur avait envoyé chercher le livre d'Adriaens Romanus, on montre la proposition à Viète, qui se met à une des fenêtres de la galerie où ils étaient alors, et avant que le roi en sortit, il écrivit deux solutions avec du crayon. Le soir, il en envoya plusieurs à et au ba sadeur, et ajouta qu'il lui en donnerait tant qu'il lui plairait, car c'était l'une de ces propositions dont les solutions sont infinies. L'ambassadeur envoya ces solutions à Adriaens Romanus qui, sur l'heure, se prépare pour venir voir M. Viète. Arrivé à Paris, il trouva que M. Viète était allé à Fontenay. Le bon Hollandais va à Fontenay à Fontenay, on lui dit que monsieur est à sa maison des champs; il l'y attend quelques jours et retourne le demander; on lui dit qu'il est en ville. Il fait comme Apelles qui tira une ligne. Il laisse une proposition; Viète résout cette proposition. Le Hollandais revient; on lui donne; le voilà bien étonné; il prend son parti d'attendre jusqu'à l'heure du dîner. Le maître des requêtes revient, le Hollandais lui embrasse les genoux; M. Viète, tout honteux, le relève, lui fait un million d'amitiés, ils dînent ensemble, et après il le mène dans son cabinet. Adriaens fut six semaines sans pouvoir le quitter. Un autre étranger, nommé Gallade, gentilhomme de la chambre de la reine, se fit faire résider en sa république en France pour conférer avec M. Viète. Viète mourut jeune, car il se tua à force d'étudier.

Une simple plaque de ferblanc, placée à l'angle d'un qui désert et portant l'inscription *Quasi Fidei*, était le seul tribut que les Fontenais eussent payé, jusqu'à présent, à ce nom glorieux. MM. B. Fillon et F. Ritter viennent de lui en élever un plus durable. Leur note, qui est ce que l'on possède de plus complet sur l'illustre Poitevin, offre un haut intérêt à tous ceux qui s'occupent de l'histoire des sciences. Sans parler de la généralité, qui sera toujours appréciée dans la science, on a produit le grand homme, cette notice renferme un exposé très-étendu de ses travaux et de son influence, une énumération très-soignée de ses divers ouvrages imprimés ou manuscrits. On est pleinement affecté en voyant que sur vingt-quatre traités authentiques il y en a huit qui n'ont pas été compris dans l'édition donnée par Schooten en 1616, et cinq au moins qui paraissent perdus aujourd'hui. Parmi ces derniers, se trouvait un *Traité pour déchiffrer les écritures secrètes*, composé à l'occasion du service que Viète avait rendu à la France dans les guerres du temps de la ligue. Les Espagnols se servaient pour leur correspondance secrète de plus de cinquante figures qu'ils avaient soin de changer souvent. Quelques-uns de leurs lettres ayant été déçiffrées, Henri IV les envoya à Viète, qui se mit aussitôt à l'œuvre, et découvrit la clef du chiffre en peu de jours. Pendant toute la guerre, le roi profita de la découverte; aussitôt qu'une dépêche était interceptée, un courrier allait la porter à Viète, et le surdendemain il revenait toujours avec la traduction. La cour d'Espagne, déconcertée, crut que la France avait le diable à son service, et s'en plaignit à l'évêque de Rome, qui somma notre grand nombre de comparaitre à son tribunal comme *hérétique*. Viète se moqua de la sottise de ses juges, qui ne l'étaient pas, sorciers. Tout le monde, aujourd'hui, a le droit d'en faire autant, car France du moins. Ce fut par allusion à ce service rendu à la maison de Bourbon que les armes de Viète portent une main qui arrose un lys. Ce singulier lys se trouve sur le portrait placé en tête de la notice de MM. B. Fillon et F. Ritter.

Aventures de M. Verdreau, par Stop. — (Suite et fin. — Voir les Nos 359, 360, 361 et 362.)



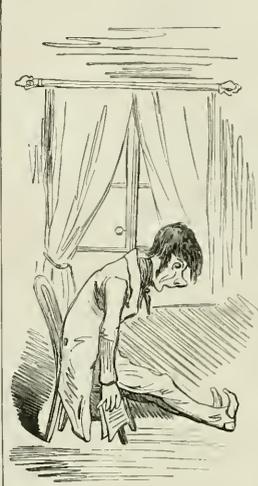
Une lettre attendait M. Verdreau à son domicile....

Misérable!

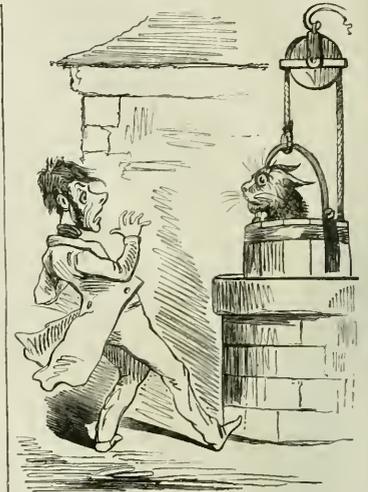
Trémble! ma vengeance est suspendue sur ta tête! Ta complice et ton péage sa dette!... Trémble!!!!!! Tu ne pourras que de ma main! Je respecte ton domicile... mais si tu es le malheur de passer dans ma rue gare à toi!!!!



... Elle était ainsi conçue :



.... La rue n'était pas indiquée!



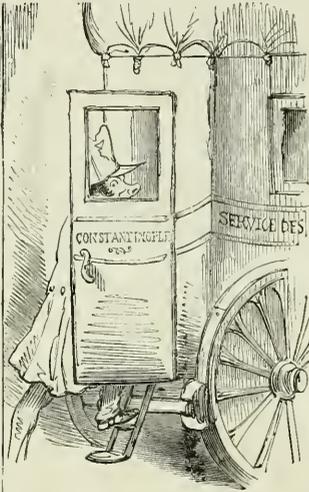
Arrivé au bord de son puits, M. Verdreau recule d'horreur.... Nick établi dans un des seaux le regardait avec d'horribles yeux!



Alors éperdu, fou de désespoir, et décidé à en finir....



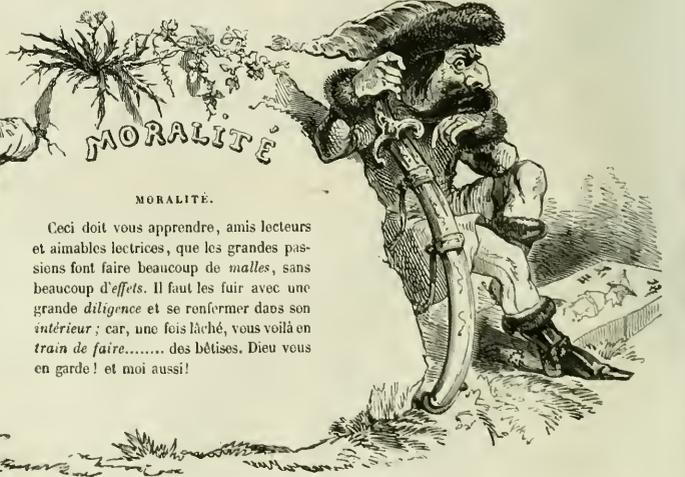
.... M. Verdreau fait ses malles, achète une paire de moustaches....



.... monte dans la diligence de Constantinople....



.... et renouant à jamais à Cupidon, à ses pompes et à ses œuvres, va se faire recevoir premier chanteur de Sa Majesté le grand Turc.



MORALITE

MORALITE.

Ceci doit vous apprendre, amis lecteurs et aimables lectrices, que les grandes passions font faire beaucoup de malles, sans beaucoup d'effets. Il faut les fuir avec une grande diligence et se renfermer dans son intérieur; car, une fois lâché, vous voilà en train de faire..... des bêtises. Dieu vous en garde! et moi aussi!

Exposition des produits de l'industrie française à Londres.

Il est si rare, en France, de voir un manufacturier ou un commerçant faire des efforts pour ouvrir à lui ou à ses confrères de nouveaux débouchés extérieurs, que si une tentative de cette nature vient à se produire elle rencontre l'abord beaucoup d'incrédulité, de défiance même, et manque souvent du concours qui lui serait nécessaire pour réussir. Notre esprit national est plus routinier qu'on ne pense, et oppose aux entreprises des novateurs une foule d'obstacles et de difficultés que la persévérance la plus vigoureuse et les sacrifices les plus larges parviennent seuls à surmonter.

Ces réflexions s'appliquent de tout point à l'exposition que M. Sallandrouze de Lamornaix, l'un de nos grands industriels, ancien député et membre du conseil général des manufacturiers et du jury central, vient de faire à Londres de quelques-uns des plus brillants produits de l'industrie française, et notamment de l'industrie parisienne.

M. Sallandrouze ayant trouvé, pour son compte, de précieuses ressources dans le marché anglais après la révolution de février, et ayant acquis par sa propre expérience la preuve que des efforts intelligents pourraient élargir ce débouché d'une manière notable et avec avantage pour les intérêts de nos fabriques, profita de la dernière exposition de l'industrie française à Paris pour inviter un certain nombre d'exposants dont les produits avaient été le plus remarquables, à se réunir à lui pour faire à Londres une exhibition choisie de leurs plus beaux articles. Il leur offrit de joindre ses produits aux leurs et à ceux des manufactures nationales de Sevres et des Gobelins, afin de composer un ensemble assez brillant et assez complet pour attirer l'attention du public anglais et l'engager à faire de plus nombreux emprunts à notre luxe, à notre goût et à nos habitudes.

Cette proposition fut d'abord reçue avec assez de froideur. Les marchands et commissionnaires, par l'entremise desquels se font presque tous les échanges entre les deux pays, y virent à tort une atteinte portée à leurs intérêts et à l'espoir de monopole dont l'indifférence et le défaut d'initiative des fabricants français les laisse jouir. Cette crainte était mal fondée, car l'exposition ne pouvait être que favorable aux intermédiaires habitués du commerce entre la France et l'Angleterre. Si elle échouait, les choses restaient en l'état et se continuaient dans l'avenir comme par le passé. Devait-elle réussir, au contraire, le résultat inévitable était d'accroître la demande des articles français, et par conséquent la masse des transactions commerciales. De l'autre côté du détroit, des appréhensions, plus justes peut-être, se manifestèrent. Quelques maisons ou les achetant à bas prix pour les revendre avec des bénéfices exorbitants, virent dans l'exposition une publicité contraire à leurs calculs, parce qu'elle devait faire connaître les noms des fabricants, les prix raisonnables de vente, et fournir ainsi à tout le monde les moyens de s'adresser aux véritables producteurs pour les ordres importants, et de ne pas payer trop cher pour le détail.

Toutes ces hostilités se ligèrent donc contre la réalisation du projet de M. Sallandrouze; elles cherchèrent à effrayer

les fabricants, les menacèrent de rompre les relations établies, et employèrent, en un mot, tous les moyens d'intimidation en leur pouvoir pour les éloigner d'exposer à Londres en leur nom. Il était difficile sur un pareil ensemble de démarches restât absolument sans succès; l'esprit national aimant, beaucoup d'industriels crurent devoir s'abstenir, autant pour ne pas changer leurs habitudes et éviter les chances d'un essai que pour ne pas se mécontenter leurs commissionnaires. Deux cents seulement se décidèrent à répondre à l'appel de M. Sallandrouze et à lui confier leurs produits. A

en Angleterre par l'exposition des produits français dans George Street, est unanime. Tout ce que Londres renferme en hiver d'illustrations politiques, parlementaires, aristocratiques ou commerciales: le prince Albert, l'ancienne famille royale de France, les ministres et les ambassadeurs, lord Wellington, sir Robert Peel, Richard Cobden, leurs collègues des deux chambres, les manufacturiers, le haut commerce, veulent la visiter et n'ont cessé de remplir les galeries depuis le 19 novembre, jour de l'ouverture.

La vue de l'une des galeries que nous donnons avec cet article donnera une idée de la manière dont l'exposition a été disposée par M. Sallandrouze. Elle ne ressemble en rien aux expositions officielles ou privées que l'on a pu voir en France. Ce ne sont pas des cases symétriques comme à l'exposition de Paris, mais un harmonieux mélange de toutes choses arrangées de telle sorte que l'usage de chacun des articles, souvent ignoré de nos voisins, soit indiqué par la place même qu'il occupe.

Le salon d'entrée est principalement garni de bronzes et demi-bronzes de Journéux, Braux d'Anglure, Bérard, Massin, recommandables par leur bas prix. Parmi eux on distingue une statuette de Shakespeare exécutée par M. E. Thomas; les Anglais ont été fort touchés de cet hommage rendu à leur grand poète et en ont remercié l'auteur, tout en lui reprochant d'avoir donné aux traits de leur écrivain une expression gauloise trop prononcée. Le groupe des Enfants de Caïn, par Etex; le Milon de Cratone, de MM. Eck et Durand; le groupe de Samson et des Philistins de M. Matifat; le buste de M. Thiers, appartiennent à une branche de l'art moins commerciale peut-être, mais donnant une idée plus exacte du talent de nos sculpteurs et de l'habileté de nos fondeurs, monteurs et ciseleurs. Le plus intéressant et le plus brillant des objets contenus dans cette salle est une magnifique missel, velours rouge, or et pierres précieuses, appartenant à S. M. C. la reine d'Espagne. A côté se trouve un autre volume, moins fastueux et moins éclatant, mais plus pur comme dessin et comme exécution: c'est un exemplaire in-folio des Saints Évangiles reconverti en bois sculpté à jour et représentant la descente de croix; l'encadrement, dans le style renaissance le plus riche, est d'une exquise délicatesse de travail. Ces deux chefs-d'œuvre sont des ateliers de madame Gruel, rue Nationale Saint-Honoré, et lui font le plus grand honneur.

Le second salon renferme de charmants articles de table et de délicieuses boîtes de Laurent; des coffres, des nécessaires et tous ces petits meubles auxquels Taban sait donner tant de formes élégantes et variées; des bronzes et objets d'art de la maison Susse; des cristaux et porcelaines décorés et montés par Lahoche Boin avec ce goût supérieur qu'on lui connaît, ses lampes en vieux Sevres et sa pendule bronze mat et Sevres sont surtout très-remarquables.

La petite galerie conduisant du second salon dans la grande salle du milieu est décorée de papiers de tenture sortant des fabriques de Délicourt, Mader, Genaux, Marguerite; c'est dire qu'ils se distinguent par le mérite du dessin et la supériorité de l'exécution à laquelle les fabricants au-



Exposition des produits de l'industrie française (Henri-IV-square) à Londres.

la vérité ces deux cents exposants représentaient l'élite de l'industrie française pour la production des objets de luxe, et suffisaient dès lors pour donner à nos voisins une idée satisfaisante de notre goût et de notre aptitude manufacturière.

Tous les objets envoyés à Londres furent réunis par M. Sallandrouze dans une suite de salons et de galeries disposés à cet effet dans l'un des plus beaux quartiers du West End, entre George Street et New Bond Street. Le compte-rendu que les journaux anglais de toutes les nuances et de toutes les spécialités, depuis le *Times* jusqu'au *Builder*, au *Journal of Design* et au *Civil Engineer and Architect's Journal*, sans oublier notre confrère, *The London Illustrated News*, ont publié de l'effet produit à Londres et

glais rendent un hommage en s'essayant de loin à l'imiter. La troisième galerie n'est pas seulement par sa position, mais aussi par la valeur des objets exposés, le centre d'attraction de l'exposition. Les murs disparaissent sous de magnifiques tapis d'Aubusson et de splendides tapisseries des Gobelins, dont l'une représente la Bévotte des Strélicz, d'après Steuben. Les meubles de Grolé, si admirés de tous les connaisseurs, ceux de Jeanseine et de Faure, garnissent cette galerie, avec des pianos d'Erard, de Krugelstein, de Herz, de Rogez, de Dehain, et des harmonium de Jaulin. Sur les tables, sur les cheminées sont disposés de la manière la plus favorable les charmants biscuits de Sévres et une collection de vases, dont trois, montés en bronze et de très-grande dimension, sont tout à fait des pièces capitales. Les bronzes de grand prix envoyés par Denière, Marchand, Villensens, Charpentier, Marquis, accompagnent dignement les chefs-d'œuvre des manufactures nationales de Sévres et des Gobelins, et complètent le merveilleux coup d'œil offert aux visiteurs dans la galerie centrale, qui n'a pas moins de cent pieds de longueur.

On retrouve encore les frères Grolé avec de beaux moules en chêne sculpté et incrusté en pierres et marbres de couleur, dans le passage qui conduit au quatrième salon. Celui-ci est moins brillant que le précédent, mais n'en offre pas moins un vif intérêt. Ce sont des curus vernis et corroyés de Guinette, de Guillot, de Courtépée-Duchesnay, de Merlant, et des peaux de porc préparées pour la sellerie de Fortier-Beautieu; des chaussures très, des blancheries économiques de Charles et C^e; et au milieu de tout cela, les innombrables et ingénieuses applications que la société de la Vieille-Montagne sait faire de l'humble métal, le zinc, qu'elle travaille avec tant d'intelligence: couvertures de maisons et d'édifices, doublage de navires, ustensiles de ménage, statues et fontes d'objets d'art, devantures et ornements de boutique, lettres et plaques pour enseigne, tout est là, soit en modèle, soit en grandeur naturelle, et excitent une vive et légitime curiosité. Le blanc de zinc et les couleurs à base de zinc figurent à côté des produits de la Vieille-Montagne. Une machine à peigner la laine, exposée par la maison N. Schlumberger, dont la réputation est européenne, attire d'une manière spéciale l'attention des manufacturiers anglais, qui ne craignent pas de faire le voyage de Manchester, de Glasgow ou de Leeds à Londres pour l'examiner et la voir fonctionner. Tout en rendant justice au mérite de cette machine, les Anglais nous raillent un peu de son isolement et se promettent de nous montrer en 1854 la plus vaste et la plus riche collection de métiers, d'outils et d'appareils mécaniques que nous ayons jamais vue. Soit: à chacun sa spécialité; toutefois, nos voisins auraient pu se donner la position faite par leurs loix aux inventeurs non patentés, et le prix excessif des brevets dans les trois royaumes, en traitant pour beaucoup dans la réserve, que nos constructeurs anglais dû apporter dans leur concours à l'exposition de Londres.

En quittant le quatrième salon, on se trouve dans une vaste salle de près de 120 pieds de long, occupée à sa partie supérieure par une galerie circulaire. Cette salle renferme une nombreuse collection de produits appartenant à des industries diverses. La science y est représentée par les magnifiques instruments d'optique de MM. Lerebours et Secrétan, qui ont envoyé, entre autres choses, le modèle du grand objectif pour l'observatoire de Paris; par les batteries électriques de M. Lemot; l'industrie lyonnaise, par des tissus d'une grande beauté envoyés par MM. Mathéon et Bonnard frères; les dentelles, par Deblise et Rosset-Normand; les papiers peints, par M. Zuber; la librairie, par les publications industrielles de M. Mathias, dont la librairie, consacrée aux applications utiles des sciences, présente les éléments des bibliothèques populaires à tous les degrés; par les livres de luxe de quelques-uns de nos principaux éditeurs; les dessins industriels, par MM. Couder, Claude frères, Clerget, Garnet, Lubiencki, Brown. On trouve encore dans cette vaste galerie des meubles et parquets mosaïqués de M. Marcellin; des bois de placage de M. Marchal; les instruments de cuisine de M. Savy, qui a obtenu la médaille d'or à la dernière exposition de Paris; la soie grège d'un blanc si admirable, qui a valu la même distinction à M. le marquis Bronski; les curus repoussés et gaufrés de M. Dulud; les tissus de crin de M. Delacour; les curus estampés de Thoumin; et à côté de tout cela des jouets mécaniques de Tréhoude, des poupées, des boutons de Gourdin, et mille petits articles sans nom de la fabrique de Paris, qui sont autant d'énigmes amusantes pour les visiteurs.

Le sixième salon est plus particulièrement consacré aux châles, à l'orfèvrerie, à la bijouterie; MM. Gaussey, Denoiron et Boisglavy, Hébert, Fortier, Rosset et Normand, Froment-Meurice, Rudolphi, Christolle, Rouvenat, Philip, Lavaudon, etc., en font dignement les honneurs; mais il y a place encore à côté de ces derniers pour la bijouterie dorée, la bijouterie de corail et d'acier, les fleurs artificielles, la gainerie, la passementerie dorée, et quelques autres articles du même genre.

Les produits spéciaux des fabriques de M. Sallaudrouze, les tapis velours et ras, les tentures, les tapisseries de l'Hôtel-de-Ville de Paris, remplissent le dernier salon et complètent cet féric industriel offert par les plus hardis et les plus habiles de nos manufacturiers à leurs rivaux et à leurs rivaux d'autre-Manche.

L'accueil, nous ne dirons pas le plus favorable, mais le plus enthousiaste, a été fait par le public de Londres et par la presse anglaise à cette tentative. On y a vu avec raison un premier essai destiné à sonder le terrain sur lequel les fabricants étrangers devront se placer pour réussir dans la grande exposition universelle de 1851. A ce titre, nous croyons que l'expérience devrait être prolongée, et que ses rapports et les communications entre les deux pays sont restés intimes, plus les acheteurs anglais verront nos produits, s'y habitueront et en apprendront l'usage, et plus nos

industriels auront de chance d'être distingués dans le concours général, et d'établir avec le marché anglais de nouvelles et durables relations, également avantageuses pour les deux pays.

Bibliographie.

De l'origine de la Chanson de Cadet Rousselle, et de son auteur.

Nous donnons ici la fin de l'article publié sous ce titre dans notre précédent numéro, et indiqué, par erreur, comme un premier article.

Le titre du premier volume de l'édition de 1612 des *Chansons folastres* de Bellone prouve qu'il avait en une précédente édition. Le second, publié pour la première fois dans cette même année, dans le même format et chez le même libraire, diffère de son aîné par la vignette en bois qui figure sur le titre et par la particularité qu'il est paginé (144 pages), tandis que le premier ne l'est pas. Il est intitulé: *Le second livre des Chansons folastres et prologues, tant superfluges que drolatiques des comédiens français, par Estienne Bellone, Tournevaugé; à Rouen, chez Jean Petit, 1612, in-12*. Nous ne connaissons, nous le répétons, qu'un seul exemplaire de ces deux rares volumes, appartenant venant de la bibliothèque de M. le marquis de Paulmy, portant ses armes, celles des d'Argenson, sur le dos de la reliure. Cet exemplaire est possédé par la Bibliothèque de l' Arsenal.

Les prologues sont des amphigouris burlesques et pédonates-ques que les baladins, pour lesquels ils étaient écrits, comme ces chansons elles-mêmes, débitaient sans doute devant la foule avant de se mettre à jouer (1). Ils ne méritent pas que nous en citions rien ici. Mais nous pourrions faire plus d'un emprunt aux chansons si elles n'étaient pas aussi folastres. Celle de *Jean de Violette* est seule irréprochable.

Estienne Bellone, auquel le titre seul du tome 1^{er} réimprimé de ses *Chansons* donne la qualification de *seigneur de Bellone*, n'était connu jusqu'ici bibliographiquement que par les *Amours de Dalméon* et de *Flore*, tragédie dédiée à M. Du Vair, non représentée que nous sachions, imprimée pour la première fois en 1610 (?), suivant le Catalogue de Soleinne (n° 947 du tome 1^{er}), et dont nous possédons la seconde édition; Rouen, David du Petit-Val, 1621, in-12. Cette tragédie est suivie de *Meslanges du même auteur et Sonnets*, qui donnent les seuls détails biographiques que l'on possède sur lui, et encore détails fort amphibologiques:

Paris est son témoin de ma flamme première;
Rouen me fit goûter le miel de son discours,
Depuis nous avons été d'innombrables amours,
Et mes yeux furent éclus d'une humide paupière.
Le Mans, terroir sacré, me fit voir la lumière
Et me guida au port de mes chastes amours.
L'Église de Nostre-Dame, en ses murs
S'élevait et durait jusqu'à nos jours.
Un départ me tira de ma félicité,
Et Loire ce bonheur sans cause m'a ôté;
Mais moi-même je fus seul auteur de mes peines.
Je brassai contre moi, inventai les moyens
Pour deux fois me rendre d'un autre mariage,
Pour me faire butin des plus belles grâces.

Est-ce lui qui l'épousa? Si c'est là ce que cela veut dire, il ne paraît pas que madame Bellone, si madame Bellone il y en ait, fait le bonheur de son poétique époux, car il ajoute immédiatement dans le sonnet qui suit:

Depuis que d'un hymen elle eût doté l'époux,
Et qu'elle se repêcha de sa main le trépas,
La cruelle se rit et gausse de ma brais,
Et du brandon ardent qui me met au trépas.
Depuis ce triste jour, la mauve n'a pas
Pu défaire assour son oeil sur l'ardente fouroise
Du forecaïn. Amour qui me guida à son aise,
Et tyran fait de moi son aîné.
Soit que sa évanouie à jamais me consume,
Je n'oublierai pourtant ses yeux, son comme,
Que je tiendrai toujours ici-bas mes soleils.
Encore après ma mort sur le lambris des murs,
Je dirai que dieu eût les courses continuées
N'ont point d'âtres qui soit-à ses beaux yeux pareils.

C'était, on le voit, un époux ou un amant d'une constance digne d'un meilleur sort. Comme auteur tragique, il était beaucoup moins méritant.

Les personnages des *Amours de Dalméon* et de *Flore* sont tous de l'inventon de Bellone. Voltaire analyse l'argument que lui-même fait de sa pièce; elle est plus amusante que la tragédie: «Atamente, roy de Thèbes, et une fille nommée Flore, «excellente ou beauté, remplie de toutes vertus, qui fut recherchée de beaucoup d'honnêtes gentilshommes, et entre autres «un nommé Dalméon qui pourtant était négé de Flore; et «néanmoins, sa gentille vertu et la quantité de ses perfections «le firent captiver dans les grâces de la belle Flore au préjudice d'un prince nommé Lapside, à qui Atamente s'était promis. Mais, craignant la crainte de son père, elle se fit «secrettement enlever par Dalméon, n'ayant pour toute com- «pagnie que Flore, sa fille de chambre; et, durant la nuit «de leur fuite, une ombre apparut à Atamente qui l'avertit du «rapt qu'on faisait de sa fille, ce qui causa qu'on envoya des «courriers en divers cantons pour les prendre, ce qui fut exé- «cuté; et, les tenant en ses mains, les fait enlever en divers

III Le prologue XI du tome 1^{er} commence ainsi: «Messieurs, avant que ce théâtre soit rempli, comme vous attendez, je vous veux entretenir, suivant ma coutume, et vous dire que les anciens ont fait tant d'honneur aux comédiens que même Marc-Antoine, un peu avant la bataille d'Actio, mit enconvoyé tous ceux qui se mélangent de réclamer sur le théâtre pour le rendre en l'île de Lesbos, comme fidèles conseillers de sa fortune. » Puis, sans transition, il parle des Anglais blancs, des Espagnols bigarrés, des Grecs rouillés, et de cloches de toutes couleurs.

(2) Chaimel, dans son *Historique de la France*, tome IV, p. 32, donne à cette première édition la date de 1611. C'est évidemment un erreur. Il ajoute qu'elle paraît chez le même éditeur que celle de 1621, c'est une confusion: la première fut publiée par *Raynaud* du Petit-Val, tandis que la seconde parut chez *David du Petit-Val*. Enfin il donne à cette tragédie le titre suivant: «Les Clastes et Infortunées Amours de Dalméon et de Flore, tragédie française, avec quelques autres meslanges poétiques; dédiée à M. Gaussey, sieur de Violette, grand général des marchandises poissantes sur les quais de la ville de Rouen. Année d'expédition exemplaire avec ses loix, nous ne le savons; mais il en existait deux dans la bibliothèque de M. de Soleinne, et nous en possédons ni, qui tous trois portent sur le titre ce que nous avons transcrit dans notre texte.

«prisons, attendant l'exécution de leur mort. Atteints de désespoir et privés de toute espérance, ils se ravirent misérablement la vie, lui par le fer de son poignard, et elle par un sublimé poison, et sa fille de chambre qui termina ses jours au bassin. Ce qu'ayant entendu Atamente, il se désespéra et finit «sa embragement, poursuivi d'un nombre infini de regrets. «Bellone avait dit que le confesseur qui le confessa, ne voulant pas le laisser descendre seul sur l'infamale rive, se fit également. Les Frères forcés ne comptèrent pas plus de victimes. On ne sait ni quand Bellone naquit, ni quand il mourut.

Maintenant que nous avons prouvé que *Cadet Rousselle* est originaire de Touraine, nous ferons voir non moins clairement, par un auteur du seizième siècle de la même province, que le phalanstère de Fourier, l'abolition du ménage, de la famille et de la propriété sont des plaisanteries fort gaîment imaginées et de contes à cette époque, et que pendant nos jours au sérieux par de fort pauvres et de fort ennuyeux législateurs. Il nous sera, après ces démonstrations et quelques autres en faveur de la Touraine, permis de proposer une variante à l'axiome de M. Jacotot et de dire: *Tout est dans Tours*.

UN COMPATRIOTE DE BELNONE.

Une révolution dans la musique, essai d'application à la musique d'une théorie philosophique, par M. Louis Lucas. Ouvrage précédé d'une préface, par M. Théodore de Banville, et suivi du *Traité d'Euclide* et du *Dialogue de Plutarque* sur la musique.

«Pour nous, prononçant désormais en aversion un chant qui n'est composé que de quatre sons, nous chantonner de nouveaux hymnes sur la lyre à sept cordes. C'est le musicien Terpendu qui a dit cela, et il a bien longtemps; M. Louis Lucas ne dit guère autre chose aujourd'hui, en se servant seulement d'expressions différentes, plus en rapport avec l'esprit de notre temps. Cependant, le célèbre Lesbin, contemporain de Lycurge, fut condamné à l'argande par les Éphores pour sa hardie tentative de progrès musical; tant qu'on n'aurait, la hardiesse des nouvelles spéculations de M. Louis Lucas lui saurait certainement et lui à déjà valu beaucoup d'éloges, non pas de la part des éphores, il n'y en a plus, mais de celle de gens très-complaisants en parole matière, et il y en a encore, qui qu'on en dise.

Il est difficile de donner en quelques lignes une idée exacte d'un ouvrage tel que celui-ci. On peut d'ailleurs se placer à deux points de vue tout à fait distincts pour l'apprécier; soit qu'on le considère dans sa partie métaphysique, soit qu'on y cherche ce qu'il rapporte purement à l'art musical. Notre intention est de nous en occuper dans ce dernier aspect. M. Louis Lucas ne tend à rien moins qu'à renverser d'un seul et même coup les principes rationnels, et là-dessus nous sommes assez disposé à lui donner raison. Aussi regrettons-nous que son livre ne soit pas écrit d'une manière plus intelligible pour les musiciens pratiques, qui ne sont pas généralement très-versés dans le langage technique de la philosophie spéculative. Sans cela, croyons-nous, il eût été d'une utilité plus immédiate. Si l'on veut, en effet, que la musique puisse être apprise comme on apprend la géométrie, il faut la langue, ou il faut l'algèbre, ce qui n'a pas encore été fait. Depuis Platon jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, bon nombre d'illustres penseurs se sont occupés de théories philosophiques applicables à la musique; de fort belles pages ont été écrites à ce sujet. Comment donc la science musicale n'est-elle pas devenue plus facile à connaître? Cette question paraît aussi vivement préoccuper l'auteur d'*Une révolution dans la musique*.

Malheureusement, au lieu d'y donner la réponse la plus promptement et la plus satisfaisante possible, son livre nous semble plutôt éloigner le moment où les théories et musiciens finiront par se comprendre et tomber d'accord. La pensée qui a dominé dans celle d'une fusion des divers systèmes musicaux de toutes les nations en un système unique, universel, c'est une grande et généreuse pensée, sans doute; mais est-elle réalisable? M. Louis Lucas propose, comme moyen, d'admettre dans le système européen les gammes des anciens et des Orientaux; ce qu'il appelle enrichir notre tonalité harmonique des formules mélodiques de tous les peuples et de tous les sentiments. Toutefois, comment cela pourrait-il se faire? Si toutes les langues imaginables sont admissibles en tant que séries successives de sons; en est-il de même suivant les lois immuables de *smutabilité* de nos perceptions. Les véritables lois de la *simultanéité* des sons, c'est-à-dire de la science musicale qu'on est convenu de nommer *harmonie*, n'ont été découvertes que récemment. Le génie, plus que les beaux raisonnements, a contribué à les établir. Et Monteverde ne songeait guère à ce que c'était ou à ce que ce pouvait être que les *attractions naturelles* lorsqu'il accomplissait la plus importante des révolutions en musique. Loin donc de paralyser l'opinion de M. Louis Lucas sur la pauvreté de notre système musical, parce qu'il n'admet que deux types de gammes, le mode majeur et le mode mineur, nous avons tout au contraire à supposer que ce système est le plus parfait, le plus simple et le plus naturel de tous. Quant à la prétendue richesse que nous donnerait la réunion des diverses gammes en usage chez les différents peuples, il est à craindre que cette réunion n'aboutit plutôt à une tour de Babel musicale qu'à un système d'harmonie universelle.

Voulant réhabiliter ou ressusciter l'enharmonisme des Grecs, M. Louis Lucas donne, à sa dernière, une explication extrêmement ingénieuse de cet enharmonisme. Toutefois, malgré l'intérêt de curiosité que présentent ses hypothèses, nous ne pouvons nous en dire clairement ce que c'était que ce genre de musique enharmonique dont les merveilleux effets ont été tant vantés. Est-il, au reste, bien essentiel pour nous de le savoir? Nous pensons encore le contraire à cet égard; surtout s'il est vrai, comme le prétend M. Louis Lucas, que les chanteurs à voix traitante, les virtuoses sur les instruments à touche, qui font pâmer la multitude en glissant un doigt sur une corde, sont ceux qui peuvent nous donner par approximation une idée de ce fameux enharmonisme, et passer ainsi, à bon marché, pour des artistes doués d'une sensibilité superlative. Dans notre ignorance, nous nommons cela, nous, chantonner, jouer *maîtrise*. Et il est probable que l'enharmonisme des Grecs ne ressemblait en rien à cela.

Un autre point fort habilement traité par M. Louis Lucas, et dont la portée nous semble plus sérieuse, eu égard aux théories récentes jusqu'à présent dans l'école, c'est la nouvelle classification qu'il veut faire des accords dissonants. Selon lui, les accords dissonants n'ont pas de sons générateurs fondamentaux; elles existent, dit-il, «en dehors d'une fixation précieuse,

absolue, donnée par la nature. En un mot, ce n'est pas le principe fondamental qui crée et régule l'attraction, c'est l'attraction combinée qui donne la tonalité. » Que diront de ceci les professeurs d'harmonie du Conservatoire ? Il serait curieux de leur voir relever le gant, car ce n'est pas autre chose qu'un défi. Voilà donc ces dissonances, dont ils font tant et peur à leurs élèves, livrées tout à coup à la merci du caprice et de la fantaisie ; et pourvu qu'elles satisfassent à certaines règles de convergence, elles peuvent être prises d'importe où, d'importe comment. En un mot, le rôle de M. Louis Lucas sur les dissonances est qu'il n'y a pas de règle. Les compositeurs de génie l'ont, il est vrai, démontré plus d'une fois dans leurs chefs-d'œuvre. Cependant M. Louis Lucas fait cette concession aux préjugés d'école, que les lois conventionnelles qui ont régi jusqu'à présent les accords dissonants sont très-acceptables comme moyens commodes de se guider dans le labyrinthe que présentent les accords de cette espèce. C'est quelque chose que la commodité dans certains cas ; c'est beaucoup.

Nous ignorons quelle influence exercera le livre de M. Louis Lucas. Déjà, nous devons le lire, nous avons vu des musiciens se désoler de la peine qu'ils avaient à le comprendre ; mais aussi nous avons rencontré des philosophes se réjouir de la voie nouvelle qu'il leur semble ouvrir à l'art. Nous ne pouvons nous empêcher de répéter qu'il est regrettable que M. Louis Lucas, au lieu de se servir d'une néologie embarrassante même pour les lecteurs versés dans les secrets de l'art musical, n'ait pas songé d'abord à débarrasser les éléments de la musique d'une foule de termes impropres, confus, extrêmement gênants pour les personnes qui ont le désir de s'en tenir à cet art autrement que par la routine.

En terminant, félicitons M. Louis Lucas d'avoir songé à répandre dans le monde musical deux de ses précieux documents que les anciens nous aient légués sur leur musique : le Traité d'Euclide et le Dialogue de Plutarque. On doit lui en savoir un grand merci.

G. B.

Poésies par P. GROLIER. — Petit volume in-8° de 221 pages. Chez Amyot, rue de la Paix.

Nous devons déjà à M. P. Grolhier plusieurs ouvrages d'érudition et d'imagination qui l'ont très-honorablement fait connaître dans la littérature. Le nouveau volume qu'il publie aujourd'hui n'est pas indigne de ses aînés. C'est un recueil de poésies fugitives où se trouvent quelques pièces d'assez longue haleine, entre autres un roman en vers, qui rappelle avec bonheur la manière de Lamoignon, le libre et puissant abandon du chantre de *Jocelyn*.

M. de Lamartine est le poète que M. P. Grolhier semble avoir le plus étudié, celui qu'il imite avec le plus de bonheur, mais sans abdiquer complètement sa personnalité. Dans *Après la mort*, le poète a su écrire très-heureusement un récit, une des choses les plus difficiles pour notre poésie, de l'aveu même de la Fontaine, qui s'y connaît. Il distingue aussi une très-poétique traduction de la fameuse scène du balcon de Roméo et de Juliette. M. P. Grolhier cependant n'est pas à l'abri de tout reproche. Il se laisse trop aller à sa facilité naturelle, à une inépuisable abondance qui souvent dégénère en prolixité. Que M. Grolhier surveille de plus près sa muse, qu'il ne laisse pas la bride sur le cou à son Pégase, et sa fange contenue ne le fera marcher que plus droit et plus vite.

Échos des bords de l'Arve, poésies, par JULES VUY. — Petit in-8° de 176 pages. Chez Joel Cherbuliz, Genève ; Paris, place de l'Oratoire.

« Ce petit volume ne sera en vente que durant peu de mois ; destiné, avant tout, à quelques amis, il ne sortira guère, je le sais d'avance, de ce cercle intime, modeste et affectueux qui m'est cher. »

C'est par ces lignes, d'une simplicité et d'une modestie touchante, que M. Jules Vuy termine la préface de son poétique recueil, composé sur les bords de l'Arve, dont il porte le nom. Mais que tant d'autres, justement tout de leur vaste génie et d'accusent de leur peu de succès que l'insuffisance d'un public béhémé, M. Jules Vuy, loia de s'en faire accroître, ne s'apprécie même pas à sa juste mesure. Il répare dans ses vers, dont nous regrettons de ne pouvoir citer quelques pages, une élégante facilité, une grâce correcte et pure, qui les feraient lire avec plaisir de tous les hommes de goût. M. Jules Vuy chante la famille, la patrie, toutes les chastes et pures émotions du foyer domestique, tous les sentiments qu'inspirent à l'âme ces magnifiques et saugoyants aspects de ce beau pays où il habite et où il est né, la Suisse. On aime une telle littérature sincère, on la lit avec plaisir, on a goût, et l'on sent, dans les vers de M. Jules Vuy, qu'il n'a pas seulement fréquenté nos muses à la mode, mais qu'il a puisé la pureté de son style aux plus limpides sources de notre langue ; dans les chefs-d'œuvre immortels des grands esprits du dix-septième siècle.

Du gouvernement de la France, par HIPPOLYTE PELT. 4 volume in-32. Prix : 30 centimes.

Nous vivons dans un temps où le devoir oblige tous les hommes éclairés à dire leur avis sur les conditions de l'ordre à rétablir dans notre société. Il serait à souhaiter que le public, au lieu de suivre des chefs naturellement un peu suspects de passion, de ressentiment, d'ambition déçue et d'engagements de parti, recherchât plus attentivement qu'il n'a coutume de faire, ses opinions indépendantes, toutes les fois qu'il s'agit de reconnaître au ton de l'écrivain et souvent au peu de notoriété même de son nom. Voici, par exemple, un petit livre qui n'aurait pas obtenu, il y a huit mois, l'attaché des comités préposés à la propagation des brochures électorales. Il fallait parler un autre langage pour arriver sous ce patronage devant les lecteurs enrôlés au nom de l'ordre ; un peu d'injure et de calomnie ne nuisait pas au succès. L'auteur de l'écrit que nous annonçons se contente de dire honnêtement des choses pleines de bon sens. Il y a peut-être aujourd'hui trop de assertions calmes pour faire leur profit de ses conseils et de ses avis éclairés. Nous le souhaitons.

Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. — Paris : Just Rouvier, libraire-éditeur, rue du Paon, 8. — 7^e année. — 20 fr. par an.

Cette *Revue* est rédigée par les membres de la Société Orientale. Nous la recommandons aux personnes qui aiment la lecture des voyages, non-seulement au point de vue descriptif et pittoresque, mais encore dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et de la science. La *Revue de l'Orient* a publié, depuis sept ans, de nombreux et intéressants articles sur les pays de l'Inde, de la Chine et de l'Océanie. Ces articles ont été écrits par les voyageurs eux-mêmes, et on peut voir que la vérité et l'exactitude

n'enlèvent rien à l'intérêt des récits. Aujourd'hui que l'attention de la France se porte avec tant de sollicitude vers l'Algérie, la *Revue* s'applique à publier sur les intérêts, les besoins, l'avenir de nos possessions d'Afrique, tous les renseignements qui lui sont transmis de bonne source et qui peuvent éclairer cette importante question. Aussi plusieurs départements ministériels ont-ils jugé utile d'encourager cette publication, sur laquelle nous appelons la bienveillante attention du public.

Lundi 18 février, à la maison Sylvestre, rue des Bons-Enfants, commença la vente de la bibliothèque d'un érudit distingué, M. L. T. Parni les livres précieux de cette collection considérable, nous signalerons les suivants comme devant plus particulièrement fixer l'attention des bibliophiles. — *Musée Napoléon de Fillion*, figures de premiers épreuves. — *Le Grand Testament* de F. Villon, sans date, in-8° gothique. — *Le Carroussel du roi François I^{er}* par Pasquier-Lemoine ; Rouen, Couteau, 1520 — *Contes de La Fontaine*, figures de Rouin de Ilouge. — *Le Régent aux Enfers*, manuscrit, in-4°, orné de 19 grandes peintures à la gouache. — *Le Roman de Merlin*, Paris, Ph. Lenoir, in-4°, 1528. — *Le Pas d'Arènes tenu à Paris par le duc de Valois* (François I^{er}) ; Gaiot Dupré, 1514, in-4°, figure sur bois. Volume d'une insigne rareté. Etc., etc.

Chronique musicale.

Aimez-vous la musique ? On en fait partout en ce moment et de toute sorte, le jour, la nuit, par ordinaire, par extraordinaire. Il n'est rhume, enrouement, fluxion de poitrine, irritation des bronches ou autre fâcheux accident, qui tienne. C'est pourquoi, la semaine dernière, madame Viardot s'étant trouvée subitement indisposée, les représentations du *Prophète* ayant été interrompues et la reprise des *Huguenots* retardée, l'Opéra a fait appel à la bonne volonté et au talent de mademoiselle Catinka Heineltter pour jouer la *Favorite* presque à l'improvvisé. Mais mademoiselle Catinka Heineltter avait déjà tenu, il y a quelques années, une place distinguée sur notre première scène lyrique ; c'était avant de devenir célèbre dans un autre genre ; de sorte qu'elle a reparu devant le public du théâtre de la rue Lepelletier comme on fait avec des gens que l'on connaît depuis longtemps. Le public, de son côté, l'a reçue avec applaudissements, comme une ancienne connaissance. Tout s'est passé à mieux. Madame Castellan a mis à profit l'absence forcée de madame Viardot pour prendre possession du rôle de Lucie ; elle avait joué ce rôle au Théâtre-Libral l'an dernier, mais c'était la première fois qu'elle le faisait en français. En français ou en italien, peu importe ; pour madame Castellan c'est toujours la même chose ; un succès vaut un succès ; l'idiome n'y fait rien. — M. Meillet, jeune baryton tout chaud encore de ses récents triomphes du Conservatoire, a fait également, la semaine dernière, un heureux début dans *L'ame en peine* ; il a fort bien dit le rôle créé par Broilholet dans le charmant ouvrage de M. de Flottow. — Enfin madame Viardot et le *Prophète* nous ont été rendus lundi, et l'on annonce pour la semaine prochaine la reprise des *Huguenots* remis en scène avec un soin extrême, comme on ferait pour une première représentation. L'intérêt capital que présentera cette reprise sera de nous montrer pour la première fois le rôle de Valentine joué par madame Viardot, celui de Raoul par M. Roger, et celui de la reine de Navarre par une nouvelle chanteuse, madame de Laborde, dont on dit d'avance le plus grand bien.

Parlez-nous du théâtre de l'Opéra-Comique pour ne connaître que la prospérité. Il ne sait ce que c'est, lui, que les mauvais jours ; la fragilité d'un ou même de deux larynx n'a rien qui l'effraie et ne peut l'arrêter en son heureuse veine. Si madame Ugdale se trouve mal, mademoiselle Darcier se porte bien ; que mademoiselle Darcier tienne à être indisposée, aussitôt mademoiselle Gramont est en excellentes dispositions ; à défaut de celle-ci, il en tient encore d'autres toutes prêtes. Aussi, qu'il fasse froid ou chaud, sec ou humide, l'Opéra-Comique s'en soucie comme de la neige qui est tombée en Norvège il y a cent ans. Voyant cela, et faisant à part lui cette sage réflexion que les théâtres, de même que les hommes, sont sujets à périr autant par excès de fortune que par trop de malheurs, le ministre de l'Intérieur va, dit-on, proposer à l'Assemblée nationale de voter une diminution de 100,000 fr. sur la subvention de l'Opéra-Comique, et d'accorder cette même somme au Théâtre-Italien, qui, depuis deux ans, s'épuise avec le plus louable courage dans une lutte trop inégale contre le sort. Il serait certainement plus digne d'une grande nation telle que la France de conserver et de rendre à chacun de nos théâtres subventionnés ces riches dotations nationales qui leur ont assuré jusqu'à ce jour la suprématie sur toutes les institutions du même genre existant chez les autres peuples de l'Europe. Cependant les motifs du ministre en cette circonstance sont assez spécieux. « On a, dit-il, retiré, il y a quelques années, la subvention au Théâtre-Italien, en disant que ce théâtre était une vraie Calomnie pour son directeur, et on la reporta en même temps au théâtre de l'Odéon, qui, sans cela, ne nous eût donné ni *Lucrece* ni la *Citoyenne*, c'est-à-dire Donsard et Emile Augier, qui enfin, sans cela, n'eût pu exister, malgré la nécessité de son existence. Pourquoi, aujourd'hui que l'Opéra-Comique peut aisément se passer d'une partie de sa subvention, ne la lui ôterait-on pas en faveur de ce pauvre Théâtre-Italien, qui a rendu de si utiles services à l'art français, et à qui la révolution de février a fait momentanément une position si difficile ? » Il n'y a rien là que de très-logique. Nos représentants en décideront dans leur sagesse. En tout cas, il y aurait ingratitude et une sorte de déshonneur à laisser tomber le Théâtre-Italien de Paris ; déshonneur, parce que ce serait ravalier le goût et l'intelligence de notre République au-dessous de l'intelligence et du goût de tous les autres pays civilisés ; ingratitude, parce que la musique dramatique française est fille de la musique dramatique italienne ; que si l'on n'eût pas donné aux œuvres lyriques du Théâtre-Italien l'occasion de

se produire à Paris, il n'y eût peut-être jamais eu d'œuvres lyriques du Théâtre-Français, surtout de l'Opéra-Comique. La filiation est bien claire et facile à établir, en prenant, dans l'école italienne, depuis Pergolèse jusqu'à Rossini et Donizetti ; dans l'école française, depuis Monsigny jusqu'à Aubert et Adam. Quoi que l'on décide donc à l'égard de la subvention de l'Opéra-Comique, tout le monde doit être d'accord sur ce point : que le Théâtre-Italien a des titres incontestables à la sollicitude nationale.

La rigueur atmosphérique, implacable ennemie des gosiers de rossignol, a contribué depuis un mois à accroître encore les embarras du Théâtre-Italien. Et c'est par malheur contre une des cantatrices les plus aimées, contre madame Persiani, qu'elle a impitoyablement sévi. De là, mille entraves dans le répertoire. Cependant, grâce au zèle et au talent de mademoiselle d'Angri, l'un des ouvrages qu'on aime le plus à entendre, *il Barbiere*, a continué de figurer sur l'affiche. Le public y a gagné deux Rosines au lieu d'une : la Rosine soprano-aigu et la Rosine contralto. De cette manière, tous les goûts ont été satisfaits. — Dans *Nabucco*, la partition de Verdi, qui a eu le plus de succès à Paris, et qui le mérite à tous égards, on a en plusieurs débuts, entre autres celui de madame Froger. Son chant et son geste, chaleureux et fiers, vont bien au mâle personnage d'Abigail. Nous n'avons pas besoin de redire quel admirable talent déploie M. Ronconi dans le rôle de Nabuchodonosor ; chacun le sait. M. Morelli a parfaitement fait ressortir le rôle de Zaccaria. La *Donna del Lago*, l'un des derniers et des plus beaux chefs-d'œuvre de Rossini, a été reprise aussi ces jours derniers. Mademoiselle Vera a chanté le rôle d'Éléna avec ce talent doux et sympathique qui l'a placée, dès son début, au premier rang parmi les aimables virtuoses qui ont charmé les dilettantes de la salle Ventador. Le rôle de Malcolm était rempli par mademoiselle Ernesta Grisi, dont le voix de contralto, principalement dans les cordes graves, a été justement appréciée et applaudie. Les autres rôles étaient remplis par MM. Morelli, Flavio et Moriani. — Dans une représentation extraordinaire du Théâtre-Italien, M. Apollinaire de Kontski, violoniste d'un rare mérite, s'est fait entendre et a obtenu un éclatant succès. Il a exécuté trois morceaux de caractères différents : une fantaisie sur *I Puritani*, un petit caprice très-joli intitulé la *Cascade*, et l'air de *Robert le Diable* : *Grâce, grâce pour toi* ! ce dernier, sur un violon monotone, dont l'effet est délicieux. M. de Kontski s'est fort honorablement approprié plusieurs des plus beaux concertos de Paganini, son maître. Les amateurs un peu austères lui pourraient reprocher peut-être de trop chercher à limiter en tout ; mais ils ne peuvent lui contester son talent réel, c'est-à-dire sa manière de chanter expressive et passionnée, sa justesse d'intonation irréprochable au milieu même des difficultés les plus ardues, son innombrable variété de coups d'archet, tant d'autres ressources enfin qu'il tire de son instrument avec la plus parfaite aisance. — Nous devons encore signaler une autre représentation extraordinaire donnée à la salle Ventador la semaine dernière. Elle était organisée par la dixième légion de la garde nationale au profit de ses pauvres. Depuis longtemps on n'avait vu une aussi brillante réunion. Le territoire de la dixième légion est tout le faubourg Saint-Germain ; et l'on se serait cru ce soir-là à une de ces magnifiques soirées de l'ancienne cour, qui n'avaient d'autre défaut que d'être aussi froides que magnifiques. Le spectacle eût pourtant composé de manière à faire fondre des glaces bien épaisses : entre un acte de *Cenerentola* et un acte d'*il Barbiere*, le ballet de la *Vivandière*, dansé par Fanny Cerrito et Saint-Léon, sans compter quelques fragments du *Stabat* de Rossini, qui avaient, d'ailleurs, le tort de venir là, en guise de hors-d'œuvre. Bref, nous mille francs environ, tant l'effet est délicieux. La traduction du compositeur de cette soirée.

Jamais la musique n'a, autant que cette année, prouvé son influence bienfaisante. On la trouve associée à toutes les bonnes actions. Voici, par exemple, une nouvelle société de concerts qui vient de donner sa première séance, et qui se nomme Société des concerts de bienfaisance. Le produit de cette séance, qui a eu lieu mardi dernier à la salle Sainte-Cécile, est spécialement destiné à l'asile qui vient d'être ouvert, dans le douzième arrondissement, aux orphelins en bas âge dont les parents sont morts du choléra. Rien de plus pieux, rien de plus attrayant que cette soirée. Dans le programme figuraient les noms de Haydn, Handel, Gluck, Cherubini, Halévy, Niedermeyer ; pour interprètes *soli*, mesdames Ernest Vieux, Paton, Douvry, Séguin, MM. Sijol et Balanquy ; parmi les cent vingt voix du chœur, des amateurs distingués réunis à des artistes d'élite ; un excellent orchestre dirigé par M. Edouard Rodrigues, amateur dont l'érudition musicale et le goût égalent le zèle et la générosité ; il eût été certes difficile de mieux tenir cette promesse de la Société des concerts de bienfaisance, qu'elle ne néglige rien « pour qu'à la noble satisfaction de contribuer à une bonne œuvre se joigne le noble plaisir d'entendre de grande et belle musique. » La soirée de mardi sera suivie de trois autres, à un mois d'intervalle chacune. La Société des concerts du Conservatoire et la Société de l'union musicale ont donné leur deuxième matinée, l'une le dimanche 27 janvier, l'autre le dimanche 3 février. Le succès simultané de ces deux grandes sociétés de concerts indique à quel point le goût sérieux de la musique se développe de jour en jour parmi nous. Quelque éloge que nous puissions faire de la première, nous ne dirions rien qui n'ait été déjà dit cent fois, et qui ne fût exactement vrai. Ce que nous avons de particulier à ajouter aujourd'hui sur son compte est fort triste. Des bruits de dissolution courent depuis quelques jours dans le public. Nous espérons encore qu'ils n'ont rien de fondé. S'il en était autrement, ce serait le coup le plus funeste qui pût frapper l'art musical en France. Aussi tarde-t-il à tout le monde de savoir à quoi s'en tenir à ce sujet. La seconde société marche brillamment sur les traces de son aînée. Elle a fait entendre dimanche dernier une fan-

taise de Beethoven (op. 80) pour piano, orchestre et chœur, qui n'avait pas, que nous sachions, encore été entendue à Paris. La partie du piano était exécutée par M. Camille Saint-Saëns, qui la dita avec beaucoup de style et de pureté. L'orchestre a montré des qualités de détail tout à fait remarquables. L'exécution de cette œuvre originale et ravissante n'a laissé quelque chose à désirer que du côté des voix : c'est toujours là le côté déficient de nos meilleurs concerts. De quoi donc cela dépend-il ? N'ayant pas le temps d'en rechercher aujourd'hui la cause, nous nous bornons à constater l'effet, en regrettant que là, comme ailleurs, il ne soit pas plus complètement satisfaisant. Une autre curiosité bien intéressante de ce concert, c'a été l'air d'Armide (Plus j'observe ces lieux) de LULLI. Un air de Lulli ! et y a longtemps que les amateurs de musique n'avaient eu une pareille bonne fortune. Cet air est un vrai chef-d'œuvre de sentiment et de poésie, qui ne le cède en rien à celui que Gluck a écrit quelque cent ans plus tard sur la même situation. Décidément, quoi qu'on en ait dit, Lulli n'était pas seulement un rusé coutisan, c'était aussi un grand compositeur, et Louis XIV n'avait pas absolument tort d'affectionner sa musique plus que toute absolument tort d'affectionner sa musique plus que toute autre. Dans ce même concert on a applaudi de nouveau M. A. de Kotski, dont nous avons parlé plus haut. Enfin l'orchestre a très-bien interprété la symphonie en mi bémol de Reber et l'ouverture de Fidelio de Beethoven.

Nous avons dit, en commençant cet article, qu'il se faisait en ce moment, à Paris, de la musique de toute sorte; cela nous autorise à passer sans transition du concert au bal, et après Beethoven et Lulli, à vous parler de Musard et de Dufrène. Tout ne doit-il pas être inscrit dans une chronique? Ce n'est pas nous d'ailleurs qui avons inventé les jours gras. Disons donc, afin que la mémoire en soit gardée, que rien n'est plus désopilant et carnavalesque que la manière dont l'orchestre de Musard exécute les quadrilles au bal de l'Opéra. Bien certainement la musique de l'antique fête des bachanales n'approchait pas de cela. A la salle Vendôme, l'orchestre de Dufrène est tout autre chose; avec autant de verve et d'entrain, il a meilleur ton et sent vraiment la bonne compagnie. Tels danseurs, tel orchestre. Allez plutôt au bal de l'ancien Jardin-d'hiver, le lundi gras, et vous verrez. Ici ce sera Strauss qui dirigera les violons. La fête ne peut manquer d'être charmante, pour peu qu'elle ressemble à celle de l'an dernier, qui eut lieu à pareil jour. Et puisque nous en sommes à la musique de danse, recommandons à nos lectrices musiciennes une grande valse à six mains, qui a pour titre *Nyctée*, et que vient de publier mademoiselle Claire Berton. Ce n'est pas la première fois que ce nom trouve place dans ces colonnes; en l'y trouverait plus souvent encore si l'espace nous permettait de citer, à mesure qu'elles paraissent, toutes les productions, tant légères que sérieuses, de la féconde plume de cet auteur, ou, pour parler plus exactement, de son imagination, car, nous l'avons dit ailleurs, mademoiselle Claire Berton est aveugle.

GEORGES BOUSQUET.

Le Musée de Versailles.

On nous signale des dommages déplorables dans le musée de Versailles par suite de l'humidité des galeries ou le feu n'a pas été, dit-on, allumé de tout l'hiver. La pensée qui a donné naissance à cette collection de tableaux historiques mérite en tout temps la sollicitude et l'intérêt du gouvernement. Nous croyons qu'il suffit de le rappeler au gouvernement de la République.



Le Prophète Miller.

Le 20 décembre dernier, est mort à Hampton, dans le comté de Washington (États-Unis), à l'âge de soixante-trois ans, un des imposteurs les plus fameux du Nouveau-Monde. Ce charlatan, dont l'histoire conservera le nom, se nommait Miller. Tout ce qu'on sait de sa enfance, c'est qu'il naquit dans une petite ville du Connecticut. Sa vie fut assez obscure que possible, jusqu'au jour où il se mit à parcourir les États-Unis en prêdisant la fin du monde et l'arrivée du Christ, etc.

Si un sot trouve toujours, comme l'a dit un poète, un plus sot qui l'admire, les fous ou les charlatans — car rien ne prouve que Miller fut privé de sa raison — rencontrent toujours des fous ou des imbeciles prêts à croire à leurs extra-

vagances. En peu de temps le nouveau prophète compta assez de disciples pour les convoquer en assemblée générale. Cette réunion eut lieu au mois d'octobre 1842, à Newark. Son but était de convertir les incrédules et de préparer les



Le Prophète Miller.

croissants au grand événement qui, selon les prophéties de Miller, devait s'accomplir le 23 avril 1843, c'est-à-dire la fin du monde et le jugement dernier.

Sur le plateau d'un vaste monticule s'élevait une tente colossale, haute d'environ vingt mètres et large de trente-quatre dans tous les sens. Cette tente pouvait contenir environ trois mille cinq cents personnes. Tout autour s'étaient établis des restaurateurs ambulants qui donnaient à dîner pour un shilling (le vin non compris). L'intérieur était orné de festons et de devises variées; pour les triages, qui séparèrent ainsi des *lousp dérangés*, y tinrent à la main des dames allumées dans l'attente du second avènement du Christ. En effet, Miller résuma ainsi l'exposé de la longue harangue — imprimée depuis — qu'il débita à cette occasion :

« Un jour de l'année prochaine, la mille huit cent quarante-troisième année de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la mille huit cent dixième de son crucifiement, etc., tous les saints de Dieu entendront, je crois, la trompette dernière, la trompette dont le son réveillera pour une vie éternelle la poussière endormie de tous les descendants d'Adam qui ont existé sur cette terre. » etc.

Nous faisons grâce à nos lecteurs des espèces de calculs plus ou moins ingénieux à l'aide desquels Miller essayait de justifier ses prédictions; car, bien qu'ils lui parussent alors aussi clairs que du cristal de roche, et que deux ou trois mille badauds y ajoutassent une foi aveugle, leur fausseté est aujourd'hui péremptoirement démontrée. Lorsqu'il les eut terminées, il s'écria : « Voilà vingt-trois ans que j'ai cette croyance; si elle ne se réalise pas, j'y renoncerais, et tout sera dit. »

L'assemblée ne se composait pas uniquement d'adeptes. Cette dernière phrase excita l'hilarité des incrédules; mais les fidèles s'empresèrent d'étouffer cette démonstration ironique en entonnant un cantique à la gloire du Tout-Puissant. « J'ai plus de soixante ans, reprit Miller après que le silence se fut rétabli, et probablement je ne suis pas un fou. — Oui, vous êtes fou, s'écria une voix dans la foule. — Et un fou damné, ajouta une autre voix. »

Malgré ces protestations, promptement étouffées d'ailleurs par de nouveaux cantiques, le meeting de Newark eut pour le prophète d'excellents résultats. Qu'il fut sincère ou de mauvais foi, il faisait un commerce assez lucratif. Chaque conversion lui rapportait, tous frais payés, un bénéfice net plus ou moins considérable. En effet, si l'annonce à ses concitoyens que le jour du jugement dernier approchait, ce n'était pas seulement pour les engager à se repentir et à se préparer chrétiennement à comparaître devant le tribunal de Dieu : il avait grand soin de leur recommander de racheter leurs péchés en faisant l'aumône, et il se chargeait, par bonté d'âme, d'être le dispensateur de leurs charités. Or, il a compté jusqu'à quarante mille disciples, et l'on prétend qu'il a reçu beaucoup d'argent et qu'il en a fort peu donné.

Le meeting de Newark fut suivi de beaucoup d'autres où les mêmes scènes jouées de la même manière eurent le même succès : aussi n'en mentionnerons-nous qu'un seul, tenu au même lieu au commencement de novembre, et dans lequel Miller s'efforça de prouver par l'histoire de Napoléon que la fin du monde devait avoir lieu en 1843.

Chacun sait, disait-il, que tous les historiens font remonter à l'année 508 après Jésus-Christ l'extinction totale du paganisme et le commencement du règne paisible des papes. Or dans le chapitre XII de ses visions, *verset 11*, Daniel dit que depuis le triomphe de la papauté jusqu'à l'extinction de son pouvoir, il s'écoulera 1,290 jours ou années. Cette prophétie s'est accomplie; en effet, les papes ont commencé à régner souverainement en 508.

En ajoutant à ce chiffre les 4,290 années prédites par Daniel 4,290 on obtient le total de 1,798

Or l'année 4798 est précisément celle où le gouvernement temporel du pape fut aboli à la suite de l'invasion française dirigée contre Rome par un des lieutenants de Bonaparte. »

Après avoir ensuite commenté la vision de Daniel de manière à donner à penser que le conquérant qui avait apparu au prophète était bien réellement Bonaparte, Miller s'écria : « Que dit Daniel dans le 42^e verset du dernier chapitre ? » « Heureux celui qui attendra et qui parviendra jusqu'à 4,335 jours, c'est-à-dire jusqu'à la 4,335^e année à dater de l'époque où devra commencer l'accomplissement de la vision ; en d'autres termes, de l'année 508. Daniel, qui lisait dans l'avenir, y voyait que la fin du monde était fixée à la 1,335^e année qui suivrait le triomphe de la papauté. Or si on ajoute à 508 4,335, on obtient 4843. C'est donc en 1843 que le monde finira. Les faits accomplis démontrent que Daniel ne s'est pas trompé jusqu'à ce jour; qui pourrait douter que les laits qui doivent s'accomplir par la suite n'aurent pas lieu, comme il l'a dit, quand leur temps sera venu ? »

Ces calculs et bon nombre d'autres que nous nous abstentions de rapporter produisirent une assez vive impression sur un certain nombre d'individus pour qu'ils s'empresèrent de se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient et de le confier au prophète, en lui recommandant de le distribuer en aumônes. Parmi les néophytes, tous n'eurent pas des pensées aussi désintéressées; la plupart refusèrent obstinément de payer leurs dettes, et, renonçant à tout travail, résolurent de passer le plus gaiement possible les dernières années qui leur restaient à vivre. Plus le grand jour approchait, plus Miller affectait de confiance en lui-même, plus ses disciples lui apportaient de l'argent et faisaient bombance. La veille encore il annonçait la fin du monde pour le lendemain.

Le 23 avril 1843, le soleil se leva comme à l'ordinaire, accomplit sa course accoutumée, et disparut à la place où il se couche chaque année à la même époque.

Grande fut la stupefaction des milleristes. Les uns étaient prêts à paraître devant Dieu; les autres n'avaient plus un sou dans leur poche.

Miller seul ne parut pas étonné; il réunit ses principaux disciples, et il leur annonça que Dieu, dans sa clémence, avait accordé une année de répit à ses créatures repentantes, mais que la prédiction s'accomplirait infailliblement le 23 avril 1844.

Ils le crurent ou ils feignirent de le croire. Le 23 avril 1844 se passa exactement comme le 23 avril 1843.

Miller annonça alors que la fin du monde aurait lieu décidément le 23 octobre.

Le 24, notre correspondant nous écrivait de New-York, à 11 heures du matin : « Le Nouveau-Monde est éclairé par un soleil magnifique, et nous sommes tous pleins de vie et de santé. »

Les journaux américains qui nous ont annoncé la mort de Miller ne nous apprenent pas s'il a fait, avant d'expirer, de nouvelles prophéties; mais nous savons de source certaine que, malgré les démentis successifs que lui a donnés le Tout-Puissant, il a joui jusqu'à son dernier jour d'une grande popularité, et conservé le même crédit sur la majorité des imbeciles qu'il a dupés.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'Amour fait danser les ânes.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tire à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 36, rue de Vaugirard.